

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme FRANCINE SIMARD, présidente de la consultation  
M. DENIS LECLERC, commissaire ad hoc  
Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire ad hoc  
Mme SORAYA BOUCETTA, analyste  
M. JOSEPH TCHINDA KENFO, analyste

**L'AVENIR DE GRIFFINTOWN**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

**VOLUME 2**

---

Séance tenue le 7 juin 2023, 19 h  
La Piscine – Espace 914  
914, Notre-Dame Ouest  
Montréal

## TABLE DES MATIÈRES

### SÉANCE DU 7 JUIN 2023

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA CONSULTATION, Mme FRANCINE SIMARD..... 1

### **PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Mme Claudine Jean ..... 4

M. Jeffrey Stanley ..... 11

M. Pierre Saint-Cyr ..... 16

Mme Barbara Dressler..... 19

M. Philippe Régis ..... 26

M. Dallas Wert..... 31

Mme Christine Dubois ..... 37

Mme Bettina Shore ..... 41

M. Bruce Shore ..... 43

M. Sébastien Gottschalk..... 52

Mme Anaïs Légaré-Morasse ..... 55

Mme Jeanine Joset..... 58

Mme Martine Savard ..... 61

Mme Elizabeth McElhatton ..... 73

M. Philippe Lamarre..... 77

Mme Claudine Jean ..... 81

M. Denis Leclerc, commissaire ad hoc ..... 85

**MOT DE LA FIN** ..... 87

### **AJOURNEMENT**

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

**Mme FRANCINE SIMARD, présidente de la consultation :**

5 [...] de mise en œuvre du programme particulier d'urbanisme, secteur Griffintown. Merci de l'intérêt que vous portez à cette consultation et j'espère que vous y participerez en grand nombre.

10 La séance de ce soir se déroulera en français. Toutefois, les personnes qui voudraient s'exprimer en anglais pourront le faire. This session will be conducted in French, but if you wish to ask a question or address the Commission in English, you are welcome to do so.

15 Je m'appelle Francine Simard, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. Madame Isabelle Beaulieu, la présidente de l'Office m'a confié la présidence de cette consultation, complétée par Marie-Claude Massicotte et Denis Leclerc. Nous sommes appuyés dans nos travaux par les analystes Soraya Boucetta et Joseph Tchinda Kenfo, que nous saluons.

20 Je vous présente maintenant les représentants de l'arrondissement du Sud-Ouest et de la Ville, qui sont là afin de répondre à vos questions sur ce projet. À la table, on retrouve : Marc-André Hernandez, qui est directeur, aménagement urbain, arrondissement du Sud-Ouest; Julie Nadon, qui est cheffe de division urbanisme, arrondissement du Sud-Ouest; Amélie Bergeron, chargée de projet, service de l'urbanisme et de la mobilité; et dans la salle, nous avons Marion Demare, cheffe de division projet urbain, service de l'urbanisme et de la mobilité; ainsi qu'Anjali Mishra, cheffe de section, service des infrastructures et du réseau routier.

25 L'Arrondissement et la Ville ont également invité des intervenants de CDPQ Infra, madame Virginie Cousineau et madame Isabelle Lachance; et nous avons également des intervenants du Centre scolaire de Montréal, monsieur Marc-André Legault et monsieur Bruno Ferron.

30 Alors, voyons maintenant le déroulement de notre soirée. La séance de ce soir est destinée exclusivement à répondre à vos questions. Ce n'est ni le moment ni la tribune pour exprimer une opinion. Je préciserai dans un instant les modalités pour exprimer une opinion. Vous avez le droit

35 de poser deux questions, que vous soyez en ligne ou avec nous en personne. Pour ce faire, les personnes de la salle doivent s'inscrire au registre qui se trouve à l'accueil, et celles en ligne doivent nous appeler au téléphone et suivre la procédure qui apparaît à l'écran. Nous allons alterner entre les questions provenant de la salle et celles provenant de la tribune téléphonique. Si vous avez plus de deux questions, vous devez vous réinscrire au registre, pour les gens dans la salle, ou retéléphoner, pour les personnes en ligne.

40 Dans le cas où les représentants municipaux ne sont pas en mesure de répondre à votre question, ils devront y répondre par écrit dans les prochains jours. La réponse sera déposée au dossier de la documentation de la consultation, à l'adresse que vous voyez à l'écran.

45 Si nous n'arrivons pas à répondre à tous ce soir et qu'il se fait tard, nous tiendrons une deuxième séance sur Zoom pour que les personnes inscrites au registre puissent poser leurs questions.

50 Voyons maintenant comment procéder pour exprimer une opinion. Vous pourrez le faire à partir du 8 juin et jusqu'au 17 août. Pour ce faire, vous avez trois possibilités. Vous pouvez nous faire parvenir un mémoire. Vous pouvez venir présenter une opinion orale auprès des commissaires, avec ou sans document écrit à l'appui. Vous avez jusqu'au 17 août pour vous inscrire en téléphonant au numéro qui apparaît à l'écran. Les séances d'audition des opinions débuteront le 23 août. Enfin, vous pouvez aussi répondre sur notre site Internet à des questions thématiques, par exemple : patrimoine, mobilité ou aménagement de l'espace public, que nous adressons aux citoyens.

55 Suite à l'audition des opinions, les commissaires procéderont à l'analyse des opinions qui auront été soumises, rédigeront un rapport et formuleront des recommandations. La présidente de l'OCPM soumettra le rapport à la mairesse de la Ville de Montréal, rapport qui sera rendu public deux semaines plus tard. Je rappelle que les rapports de l'Office ont une valeur consultative. Les décisions finales appartiennent aux élus.

60

Nous sommes maintenant arrivés à la période des questions. Et je rappelle que les représentants de l'arrondissement et de la ville sont prêts à y répondre.

65 Pour ceux qui nous rejoignent via la tribune téléphonique, vous pouvez dès maintenant nous appeler en composant le 1-438-809-7799 et entrez ensuite le code que vous voyez au bas de l'écran. Vous serez alors connecté à notre ligne téléphonique Zoom. Suivez bien les indications  
70 présentement affichées à l'écran et ensuite celles qui vous seront données au téléphone. Merci d'être patient, car si vous êtes nombreux à nous appeler, il se peut que l'attente dure quelques minutes.

The phone lines are now open. It is time to give us a call if you would like to ask a question live over the phone. Please call 1-438-809-7799 and use the code that you see at the bottom of  
75 your screen. You will then be connected to our Zoom phone line and please, follow the instructions. We ask you to be patient, since there might be a lot of people calling at the same time. Thank you.

Par ailleurs, point très important, je vous demande de limiter les préambules à ce qui est strictement indispensable pour la compréhension de vos questions. Aussi, je vous rappelle la limite  
80 de deux questions par présence au micro ou au téléphone. Finalement, souvenez-vous que nous ne sommes pas ici pour débattre ou pour convaincre et qu'aucune violence verbale n'est acceptable. Si cela devait arriver, les techniciens de la régie fermeront tout simplement le micro.

Commençons donc sans plus tarder cette séance de questions-réponses.

85 **Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

Madame la présidente, nous allons débiter avec une question de la salle. Nous inviterions madame Claudine Jean à vouloir s'avancer au micro pour poser sa question.

90 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir madame.

**Mme CLAUDINE JEAN :**

95           Bonsoir. Est-ce que vous m'entendez? En fait, je vous remercie d'avoir... (inaudible)...  
Voilà. C'est bon? C'est mieux?

**LA PRÉSIDENTE :**

100           C'est mieux.

**Mme CLAUDINE JEAN :**

105           Bien, d'abord, je vous remercie d'avoir... de pouvoir vous poser deux questions, pour moi.  
La première est la plus importante pour nous qui vivons dans Griffintown, c'est le REM. Quand on  
entend le REM dans notre chambre à coucher à cinq heures et demie le matin et le soir à minuit, je  
ne crois pas que des gens aimeraient y habiter, que nos élus aimeraient y habiter. Je ne comprends  
pas qu'on n'ait pas cherché ailleurs.

110           On nous avait tous dit : « C'est un train électrique », qui fait autant de bruit. On l'entend dix-  
sept secondes avant qu'il mette son nez devant chez nous. On ne peut plus aller sur notre terrasse,  
on ne peut plus ouvrir les fenêtres. C'est un... c'est un enfer. Et ça, en ce moment, il ne passe pas  
toutes les deux minutes et demie et les cinq minutes.

115           Donc, on n'a plus la paix. Et vous vous rendez compte, le matin, à cinq heures et demie et  
toute la journée, 20 heures sur 24? Je pense que ce projet doit être revu, réanalysé, ou changez  
vos wagons. On a Bombardier, on n'a pas besoin d'aller aux Indes. Ou faire quelque chose, un  
tunnel ou quelque chose. Mais je pense que les gens de Griffintown sont en maudit.

120           **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, quelle est précisément votre question, madame?

**Mme CLAUDINE JEAN :**

125

Qu'est-ce que vous pensez faire pour régler ce problème de bruit, qui va être de 24 heures sur 24?

**LA PRÉSIDENTE :**

130

D'accord. Alors, madame Cousineau ou madame Lachance?

**Mme VIRGINIE COUSINEAU :**

135

Oui, donc, merci beaucoup pour la question, madame la présidente. Donc pour répondre à la question de la citoyenne, en fait, on prend ce dossier-là très à cœur et on ne... qui, d'ailleurs, a toute notre attention présentement. On a une équipe interne qui est pluridisciplinaire, qui est dédiée à bien analyser la situation, donc dès qu'on a eu, évidemment, la réception de certaines... plusieurs plaintes, en fait, on a déployé une campagne de relevés sonores pour bien analyser la situation. On a déjà identifié, avec notre équipe pluridisciplinaire, différentes...

140

**PAR UNE PERSONNE NON IDENTIFIÉE :**

Madame? S'il vous plaît... (inaudible)... c'est très difficile de vous écouter.

145

**Mme VIRGINIE COUSINEAU :**

Est-ce que maintenant, ça va mieux? Bon, alors, excusez, le micro n'était pas allumé. Donc je recommence. Alors, merci pour la question, c'est un dossier, la question du bruit généré par le passage du REM, qu'on prend très, très au sérieux, qui présentement requiert toute notre attention.

150

Nous avons une équipe pluridisciplinaire en place, au sein de notre équipe, donc des gens de l'ingénierie, de l'environnement, des experts en bruit. Une autre équipe de relations avec la communauté également.

155 Et là, nous, on est en train de mener une deuxième campagne sonore pour bien documenter la situation. On va se baser sur les faits, on va se baser sur la science. Le bruit, c'est une science très complexe. Et on a déjà différentes solutions qui ont été identifiées.

160 Alors là, nous, on est sur le point de compléter les relevés sonores, dans un objectif d'analyser la situation et de pouvoir identifier les bonnes solutions aux bons endroits, parce que la topographie change, le REM a différentes, aussi, insertions urbaines.

165 Donc je tiens à mentionner que c'est très prochainement... on veut revenir auprès de la population et on veut faire aussi un retour. On est très attentifs à faire un retour personnalisé aux personnes qui nous contactent sur cet enjeu-là, mais je cherche à dire qu'on est vraiment en mode recherches de solutions, la bonne solution au bon endroit.

**Mme CLAUDINE JEAN :**

170 Merci. Madame, ma deuxième question serait...

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui?

175

**Mme CLAUDINE JEAN :**

180 ...la ville de Montréal va être écologique, je comprends. Mais il faut comprendre aussi qu'il y a des personnes âgées. Et moi, vous ne me voyez pas en vélo à monter la rue... pour la rue Sainte-Catherine.

185 Alors, les pistes cyclables, c'est bien beau, mais il faut penser aussi aux personnes âgées, comment on va se déplacer si on n'a pas... on ne peut pas garer sa voiture, si on ne peut pas recevoir des amis, tout ça. Ça, c'est un gros problème pour Montréal, je trouve.

190 Parce qu'il y a toujours... sur les vélos. On en parle, on en parle, des pistes cyclables, qu'ils ne respectent pas, la plupart du temps. Donc, moi, je suis âgée, je marche beaucoup, mais je pense à ceux qui ne peuvent pas se déplacer, qui doivent avoir une voiture, qui ne peuvent pas se... se garer une minute dans notre quartier parce qu'il y a toujours quelqu'un qui va être derrière pour mettre des contraventions.

195 Il y a... on fait un parc à chien, mais on ne fait pas de stationnement. Il en faut pour tout le monde. C'est pour ça, j'aimerais savoir quel est... Dans le futur, de ne pas nous mettre deux stationnements, mais de nous en mettre plus, parce qu'il y a... il y a des gens qui viennent de l'extérieur et qui aimeraient se garer.

**LA PRÉSIDENTE :**

200 Donc votre question est liée à l'enjeu du stationnement?

**Mme CLAUDINE JEAN :**

Du stationnement.

205 **LA PRÉSIDENTE :**

Très bien. Merci. Monsieur Hernandez?

210 **M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

215 Oui, merci madame la présidente. Bonjour, madame Jean. Alors, je vais prendre une portion de votre question et par la suite, madame Bergeron va prendre la suite. C'est une excellente question, puis je pense qu'effectivement, c'est au cœur des préoccupations qu'on a quand on vit dans un milieu, comment on va se déplacer.

Vous avez mentionné, peut-être, deux problématiques, que j'ai retenues de... dans votre question. Le premier, c'est toute la question de l'accessibilité universelle, et la deuxième, donc le stationnement des visiteurs.

220            Quand on parle d'accessibilité universelle, il faut aussi penser aux déplacements à l'extérieur de l'auto, puis je vais vous expliquer pourquoi on pense que c'est important. Donc, peu importe la personne, les troubles de mobilité... donc quand on a des troubles de mobilité, c'est important d'avoir un équipement, un espace public qui nous permet de nous déplacer correctement.

225            Donc, par le passé, ce que l'on avait dans ce secteur industriel qui était Griffintown, c'était des trottoirs, je vais vous dire, minimalistes. Quand on était chanceux, on avait 1,5 mètre avec un poteau d'Hydro-Québec à l'intérieur, donc impossible de se déplacer dans certains endroits, soit avec chaise roulante ou autre... excusez-moi... aide au déplacement qui est requise quand on a des problèmes de mobilité.

230            Le pari que l'on a fait, c'est vraiment de donner plus d'espace, vous avez raison, aux vélos, mais surtout aux autres déplacements actifs que... notamment, le... pour les piétons. Donc, je pense que pour la question de l'accessibilité universelle, les gestes qui sont faits s'inscrivent dans cette réflexion-là.

235            Vous dites : stationnement courte durée. C'est une problématique que l'on a effectivement identifiée et on augmente les espaces de débarcadères. On augmente les espaces de stationnement courte durée, les espaces fonctionnels.

240            Maintenant, l'espace sur rue est limité. On a quand même une planification qui nous amène à approximativement entre 20 et 30 000 citoyens dans le quartier Griffintown. Même si on revenait à une grille de rues très généreuse en stationnements, jamais l'offre de stationnement ne serait équivalente à l'ensemble des citoyens qui pourraient avoir un véhicule, donc.

245            Ça fait partie de la planification qui a été déposée en 2013 où on essaie de trouver un mode d'aménagement qui se distingue du modèle conventionnel. Les projets privés ont toujours

250 l'opportunité de faire du stationnement. Les premières phases qui se sont construites, les enjeux que l'on a eus, les stationnements qui étaient construits n'étaient pas achetés par les résidents. Et donc là, ç'a amené une situation où effectivement, peut-être que les nouveaux projets offrent moins de stationnements privés.

255 Donc, si on a un véhicule, je crois que notre responsabilité première, c'est effectivement de se trouver notre propre stationnement, donc de s'acheter une place de stationnement. Pour les visiteurs, c'est beaucoup plus complexe. L'offre sur rue est très limitée, vous avez raison. Excusez-moi.

260 Il y a quand même une offre tarifée qui existe. Que ce soit dans des stationnements privés, tarifés, ou publics. Donc, on a augmenté aussi l'offre de stationnement régulé par les parcomètres. Cette régulation-là, ce qu'elle permet, c'est d'avoir un plus grand nombre de personnes qui va utiliser la même place en limitant l'utilisation. Donc, c'est possible, quelqu'un qui va nous visiter trois heures, d'utiliser ces espaces-là.

265 Donc, c'est pas mal ce que l'on a dans la réflexion par rapport au stationnement. Pour la portion plus aménagement, je vous regarde, madame Bergeron.

**Mme AMÉLIE BERGERON :**

Oui.

270 **M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Je ne sais pas, Amélie... je ne sais pas s'il y avait un complément que tu voulais ajouter?

275

**Mme AMÉLIE BERGERON :**

280 Bien, je trouvais que votre réponse, Marc-André, était très complète. La vision du projet d'aménagement, c'est de revoir le partage de la rue au profit des mobilités douces, donc transport actif, les piétons, les vélos, le transport collectif.

285 Peut-être en guise de complément à ce que monsieur Hernandez a mentionné, c'est qu'on est en transition, en ce moment. Un projet urbain, c'est un projet qui se déroule sur de nombreuses années. On est à mi-parcours. Donc, les bonifications, les ajustements vont continuer d'avoir lieu dans l'aménagement des rues, des espaces publics.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

290 Puis c'est un bon élément. Je pense aussi que la situation est exacerbée par les chantiers, là. On est conscient, on le sait, il y a beaucoup de chantiers privés, il y a beaucoup de chantiers publics en même temps. Ça augmente la pression sur la rue, mais à la base, donc la conception du quartier, ce n'était pas une conception de quartier qui était axée sur chaque résident, son véhicule, 295 il a une place de stationnement sur le domaine public, mais plutôt une réallocation de cet espace-là pour d'autres modes de transport.

**Mme CLAUDINE JEAN :**

300 Ça ne répond pas tellement à mes questions, mais je reviendrai.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

305 On sera là toute la soirée.

**Mme CLAUDINE JEAN :**

Merci, merci.

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

310

La prochaine personne est monsieur Jeffrey Stanley. On vous invite à aller au micro, merci.

**M. JEFFREY STANLEY :**

315

Oui, bonsoir.

**LA PRÉSIDENTE :**

320

Bonsoir.

**M. JEFFREY STANLEY :**

Bonsoir.

325

**LA PRÉSIDENTE :**

Nous vous écoutons.

**M. JEFFREY STANLEY :**

330

Donc, moi aussi, ma question va se rapporter au REM. Plus précisément, j'aimerais souligner que le train passe jusqu'à une heure et demie du matin, pas jusqu'à minuit. Et en passant, fait jusqu'à 75 décibels à une heure du matin et à cinq heures du matin. Donc, on perd du sommeil.

335

Je me suis plaint. J'ai eu des réponses comme quoi il n'y a aucun standard pour le niveau de bruit qui s'élève durant la nuit. Donc, je me demande... je me pose la question ou je vous pose la question : est-ce que vous considérez que c'est normal qu'un train qui passe à une heure et demie du matin, à cinq heures du matin, fait un bruit jusqu'à 75 décibels?

340

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, madame Cousineau?

345

**Mme VIRGINIE COUSINEAU :**

Oui, merci beaucoup pour la question. Donc, je veux vous rassurer sur une chose, il y a un cadre réglementaire dans lequel le REM doit opérer. Ce cadre réglementaire nous pose des limites d'impacts sonores. C'est un cadre qui a été déterminé par le gouvernement du Québec suite à un décret environnemental.

350

C'est la raison pour laquelle on est en train de mener ces fameuses campagnes sonores pour bien comprendre l'impact qu'il y a, évidemment, dans vos communautés. On a déployé des sonomètres. On sait que la problématique aussi peut être en hauteur versus, évidemment, une perception au sol du bruit.

355

Mais donc la réponse, c'est : c'est plus que des standards, c'est un cadre réglementaire qui nous est imposé et dont on a l'obligation de rendre des comptes, autant auprès de la population et bien entendu, auprès de l'autorité compétente qui est le gouvernement du Québec.

360

Alors, je veux juste vous dire, je vous réitère, c'est un dossier qu'on prend très à cœur, qui présentement, retient toute notre attention et on est vraiment en train d'évaluer la situation très précisément, avec les mesures, pour pouvoir identifier les bonnes solutions aux bons endroits.

365

**M. JEFFREY STANLEY :**

Moi, je ne trouve pas ces standards-là appropriés, donc vous, la Commission, qu'est-ce que vous pensez de ces standards-là?

370

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur, nous sommes ici pour entendre vos questions, alors quelle est votre...

375 **M. JEFFREY STANLEY :**

Qu'est-ce que vous pensez des standards auxquels le REM est... est...

**LA PRÉSIDENTE :**

380

Nous ne pouvons pas répondre à ces questions, nous ne sommes pas des spécialistes. Est-ce que vous pouvez parler des standards, madame Cousineau?

**Mme VIRGINIE COUSINEAU :**

385

Oui, en fait, dans le fond, c'est un cadre réglementaire qui est imposé selon les normes du ministère des Transports du Québec. Ces normes-là, donc, autorisent, dans les secteurs qu'on appelle des récepteurs sensibles... Donc, entre autres, les résidences le long du tracé du REM dans Griffintown sont des récepteurs sensibles. Et on doit, avec les mesures qu'on fait, déterminer si on a un impact significatif pour les résidents riverains.

390

Donc, un impact significatif, il y a toute une grille très... Je vous le dis, la science du bruit, c'est assez complexe. Mais il y a une grille qui a été élaborée et à partir de trois ou quatre dB, ou cinq dB, on considère qu'on a un impact significatif, ce qui enclenche le déploiement de mesures d'atténuation.

395

Donc, ces normes-là, elles sont, comme je vous dis, édictées par le gouvernement du Québec et on a un suivi environnemental qu'on doit faire. Je veux vous assurer qu'on prend toutes les mesures pour s'assurer qu'on respecte ce cadre-là et si jamais il y a encore des dépassements d'impact significatifs, on déploie les mesures. C'est exactement l'exercice d'analyse qu'on est en train de faire.

400

**M. JEFFREY STANLEY :**

405 Mais donc la Ville de Montréal, ils n'ont pas d'opinion là-dessus? Moi, quand je regarde les normes dans les autres quartiers, ils considèrent que n'importe quel bruit dans un quartier résidentiel qui va par-dessus cinquante-cinq décibels, la nuit, ce n'est pas acceptable. Donc, moi, je ne comprends pas pourquoi la CDPQ puis le REM se tiennent à des normes différentes... donc...

**LA PRÉSIDENTE :**

410

Donc votre question est?

**M. JEFFREY STANLEY :**

415 Bien, pourquoi le REM est tenu à un standard différent que... que le reste des citoyens, puis des...

**LA PRÉSIDENTE :**

420

Alors, en fait, quelle est la différence entre les normes à la Ville de Montréal et les normes du REM?

**M. JEFFREY STANLEY :**

425

Bien, il passe par la Ville de Montréal. Je veux dire, Griffintown, c'est un quartier de la Ville de Montréal, donc pourquoi il n'aurait pas à se tenir aux mêmes normes?

**LA PRÉSIDENTE :**

430

Monsieur Hernandez, est-ce que...

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

435 Oui, merci, monsieur Jeffrey. Bien, peut-être une portion de réponse. Pour ce qui est des  
équipements de transport, il n'y a pas de disposition applicable. Donc, c'est-à-dire, il y a les services  
440 policiers, là, qui peuvent intervenir sur des véhicules, mais si admettons, la rue Notre-Dame, il y  
avait des véhicules qui passaient et que ça générerait un bruit de 75 décibels, les dispositions de  
notre règlement sur le bruit, ce n'est pas des éléments qui sont applicables. Et c'est le même item  
pour les voies ferrées.

**M. JEFFREY STANLEY :**

445 Bien oui, ça l'est. Je veux dire, si... si un... un commerce qui est...

**LA PRÉSIDENTE :**

450 Monsieur, on n'est pas là pour émettre des opinions. Alors, vous avez posé vos deux  
questions. Merci.

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

455 Madame la présidente, avant de passer à la prochaine question, je demanderais aux  
personnes qui ont les numéros 4, 5 et 6 de s'approcher près du micro. Et pour le moment, on invite  
Pierre Saint-Cyr à poser ses questions.

**LA PRÉSIDENTE :**

460 Bonsoir. Nous vous écoutons.

**M. PIERRE SAINT-CYR :**

465

Bonsoir madame la présidente, madame Massicotte, monsieur Leclerc. Alors, Pierre Saint-Cyr, résident de Griffintown depuis 14 ans et demi. Puis résident de la portion nord-est, donc j'habite à cent quarante-huit pas de l'immeuble ici.

470

Puis comme disait madame, qui faisait référence au terme « personne âgée », alors, je me présente comme étant un des 6 % des résidents de Griffintown qui sont âgés de plus de 60 ans.

475

Alors, un commentaire de... je vais... si vous permettez un commentaire très court, de contexte sur l'OCPM et le lieu où se tient la rencontre, et deuxièmement, une question qui va être aussi brève.

480

Alors, je ne sais pas si vous, de l'OCPM, êtes conscients que si on peut tenir un événement dans l'immeuble Rodier ici ce soir, bien, c'est parce que monsieur Georges Coulombe a investi dans l'immeuble, lui a donné une nouvelle vie.

485

Mais c'est surtout parce que vous, l'OCPM, en 2010, dans votre rapport de mars 2010, vous avez recommandé à l'administration municipale de ne pas donner suite à un projet de corridor d'autobus qui aurait entraîné le sectionnement de l'immeuble.

La Ville l'avait acheté. Juste mettre en contexte. Alors, et finalement, grâce à l'OCPM, l'administration a pris une décision qui a fait en sorte qu'il n'y a pas eu de corridor d'autobus. Donc, si on est ici ce soir, c'est grâce à vous, l'OCPM, merci.

490

La question est assez simple. Parce qu'on va déterminer... parce qu'on va... vos travaux, les mémoires, les présentations, les discussions vont mener à vos... des recommandations qui vont conditionner l'avenir du secteur, qui vont modifier des orientations du PPU.

Est-ce que la Commission, est-ce que l'OCPM peut obtenir de la Ville centre et de l'Arrondissement l'engagement qu'il n'y a aucune autorisation autre que pour les projets déjà

495       entrepris, déjà publics, il n'y a aucune émission d'autorisation de type PIIA, PPCMOI, règlement  
d'occupation du domaine public, pas plus qu'il n'y aura de la Ville centre ou de l'Arrondissement des  
ententes concernant des aliénations de terrains, des baux ou des emphytéoses?

**LA PRÉSIDENTE :**

500               Alors, monsieur Saint-Cyr, les questions doivent être dirigées vers la Ville centre ou  
l'Arrondissement, alors quelle est la question que vous souhaitez poser à l'Arrondissement ou à la  
Ville centre?

505       **M. PIERRE SAINT-CYR :**

              Alors, la question à l'Arrondissement et à la Ville centre, c'est : est-ce que ces deux  
instances-là peuvent fournir l'engagement qu'ils ne prendront aucune décision, aucun engagement  
qui a trait à des émissions, des autorisations de construire, de développer ou des aliénations de  
510 terrains, de baux, d'ententes, pour des projets qui ne sont pas encore connus. C'est clair?

**Mme JULIE NADON :**

              Avant le dépôt du rapport?

515

**M. PIERRE SAINT-CYR :**

              Avant le... Oui, pardon. Avant le dépôt du rapport qui, on présume, madame, sera  
probablement vers la fin de l'année. Vous me corrigerez. Ce n'est pas déterminé.

520

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

              Bonjour monsieur Saint-Cyr. En fait, il s'agit de pouvoir... Les instances décisionnelles,  
donc, c'est le conseil d'arrondissement et le conseil municipal. Vous comprendrez qu'on ne peut

525 pas s'engager pour les instances décisionnelles, autant au niveau de l'arrondissement que de la  
Ville de Montréal.

Maintenant, une fois que c'est dit, on a un grand respect pour le travail qui est en train d'être  
530 effectué aujourd'hui, donc c'est sûr et certain que tout ce qui se passe aujourd'hui est considéré  
dans le travail de l'ensemble des employés municipaux qui touchent le développement de  
propriétés dans Griffintown.

**M. PIERRE SAINT-CYR :**

535 Parfait. Ça fait que j'imagine que ça, c'est la réponse de l'Arrondissement. J'imagine que la  
Ville centre aurait le même genre de réponse, même si elle n'est pas présente? Mais vous ne  
pouvez pas vous prononcer pour eux, c'est ça?

**Mme JULIE NADON :**

540 Bien, tout ce qui est émission de permis ou ententes foncières relève plutôt de  
l'Arrondissement.

**M. PIERRE SAINT-CYR :**

545 De l'Arrondissement? O.K., c'est très clair. Merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

550 Merci, monsieur Saint-Cyr.

555

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

560

Madame la présidente, on voudrait dire aux gens que ceux qui ont plus de deux questions, une fois qu'ils ont posé leurs deux questions, peuvent se réinscrire au registre pour les questions suivantes.

Nous poursuivons avec Barbara Dressler. She will address the Commission in English.

**Mme BARBARA DRESSLER**

565

Non, je peux le faire en français, parce qu'habituellement, je le fais en français.

**LA PRÉSIDENTE :**

570

Très bien. Bonsoir et bienvenue.

**Mme BARBARA DRESSLER**

575

Est-ce que ça va comme ça? Oui?

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

580

**Mme BARBARA DRESSLER**

585

Bon. Ma question, c'est : comment est-ce que vous proposez de garder le développement de tout Griffintown à l'échelle humaine? C'est-à-dire pour sauvegarder la qualité de vie que... enfin, dont nous sommes... enfin, que nous avons maintenant. Comment est-ce que vous allez proposer, dans vos... avec les soumissions, quand vous allez les accepter ou non... respecter les ratios qu'il y a de hauteur de *buildings* et la distance entre les *buildings*?

Il y a des ratios qui ont... qui existent déjà depuis une centaine d'années, comme par exemple, à Paris. Le tout Paris, en principe, est à cinq ou six étages. C'est un ratio qui a été déterminé selon, enfin, les principes du corps humain. C'est quelque chose qui est très satisfaisant pour les gens, et puis tout le monde va à Paris, on adore Paris, tout ça.

590

Est-ce qu'on va aimer le... enfin, la jungle de ciment que... qui est maintenant sur la rue Peel? On ne veut pas continuer de cette manière-là.

595

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, si je résume votre question, vous vous demandez comment l'Arrondissement... comment est définie l'échelle humaine, en fonction des hauteurs et de la densité? C'est ça?

600

**Mme BARBARA DRESSLER**

Oui, et puis comment vous allez...

**LA PRÉSIDENTE :**

605

Alors, une question.

**Mme BARBARA DRESSLER**

610

Oui. Bien, c'est...

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça pourra être votre deuxième question.

615

**Mme BARBARA DRESSLER**

620 Non, non, pas une deuxième question. Tout simplement : pas « déterminer », mais respecter.

**LA PRÉSIDENTE :**

625 D'accord. Très bien. Et comment respecter ces intentions? Madame Nadon, monsieur Hernandez?

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

630 Je vais laisser une première partie à madame Nadon, puis je compléterai.

**Mme JULIE NADON :**

Effectivement.

635

**LA PRÉSIDENTE :**

Très bien.

640 **Mme JULIE NADON :**

645 Donc effectivement, l'exercice qu'on tient avec l'OCPM, c'est justement pour voir comment on peut, je dirais, créer un cadre bâti où on va maximiser, je dirais, la perméabilité du quartier. Rendre cette échelle humaine là vraiment perceptible. Améliorer les dialogues avec les bâtiments, entre autres, patrimoniaux.

Donc c'est vraiment l'intention derrière l'exercice de voir comment on peut, tout en ayant un cadre de hauteur ou de densité, maintenir un milieu à échelle humaine. D'ailleurs, c'était, je dirais,

650 la première prémisse, là, qui a été faite au niveau du PPU. Donc, c'est une... je dirais une ligne directrice qu'on souhaite maintenir et qu'on veut, justement, voir comment on peut encore plus la mettre, je dirais, en application.

**Mme BARBARA DRESSLER**

655 O.K. Ma deuxième question est agencée à la première question, et c'est : est-ce qu'il serait possible de diviser un petit peu dans vos... enfin, dans votre planification, au moins, de ne pas répéter ce qui est déjà là, c'est déjà là, mais de voir à partir de mettons, la rue Richmond, d'appliquer d'autres règles que celles qui ont été appliquées dans ce secteur-là?

660 Parce qu'à partir de là, ou peut-être qu'on peut dire la rue Montagne, quelque chose comme ça, ce n'est plus la même... le même caractère de la ville. Ce n'est pas *downtown*. Ce n'est pas... c'est un quartier résidentiel. Alors, on ne veut pas le caractère qu'on trouve ici. Les gens qui vivent là, ce n'est pas les gens qui vont choisir de vivre là.

665 Est-ce qu'on peut le qualifier d'une... dans une autre politique, pour ainsi dire?

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc vous parlez de gabarit, de hauteur, de...

670

**Mme BARBARA DRESSLER**

Oui, oui, oui.

675

**LA PRÉSIDENTE :**

...moduler en fonction du secteur?

680 **Mme BARBARA DRESSLER**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

685

C'est bien résumé?

**Mme BARBARA DRESSLER**

690

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est le sens de votre question? Très bien. Monsieur Hernandez, oui?

695

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Je vais me permettre une portion de la réponse. Bonjour, madame Dressler. Actuellement, dans la planification, ça ressemble déjà à ça. Donc, quand on regarde plus du côté ouest, notamment, William, Bassins, on voit qu'on a des bâtiments d'approximativement dix étages. Les bâtiments les plus récemment construits et habités.

700

C'est sûr qu'on n'est pas dans le même type de gabarit...

**LA PRÉSIDENTE :**

705

Oups.

710

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

C'est bon?

715 **LA PRÉSIDENTE :**

Bon. Désolée.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

720

Alors, petit intermède. Alors, c'est sûr qu'on n'est pas dans le même genre de gabarit ici, plus à l'est du territoire. Aussi, bon, vous le savez, on est adjacent à notre arrondissement voisin qui est Ville-Marie. On a une autre dynamique de développement.

725

Et c'est donc déjà dans la planification qui est actuellement en cours. Il y a une grande différence dans les hauteurs et densités entre la portion est du territoire et la portion ouest du territoire.

730

Je me permettrais un complément, si vous me permettez, madame la présidente, en lien avec votre première question à l'échelle humaine.

**LA PRÉSIDENTE :**

Bien sûr.

735

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

740

Puis c'est un peu ce qu'on mettait sur la table, un peu, dans le document de présentation qu'on a soumis à l'OCPM. L'idée, ce n'est pas de revoir l'ensemble de la planification qu'il y a dans le PPU, mais on a la même sensibilité que ce que vous avez exprimé : comment on peut mieux construire?

745                   Donc, atteindre les mêmes objectifs de densité qui avaient été établis en 2013. Quand je parle de densité, donc, le même nombre d'unités, là. On a quand même une crise du logement, on veut quand même pouvoir fournir des logements aux résidents montréalais. Mais comment on pourrait adopter des formes, des aménagements qui nous rapprocheraient plus de cette fameuse échelle urbaine qu'on chasse tous.

750                   On pense qu'en modulant les hauteurs, donc de jouer dans la forme des bâtiments, avoir peut-être des hauteurs plus faibles, donc des basilaires, ou de travailler les hauteurs pour que la perception humaine de notre cadre bâti environnant...

**Mme BARBARA DRESSLER**

755                   Les six... les six étages, c'est le... la clé.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

760                   Donc, monsieur... (inaudible)... notamment. Donc, avoir une échelle, donc, un peu plus réduite quand on se promène sur le domaine public, ce que l'on perçoit. Puis peut-être avoir des hauteurs un peu plus grandes en arrière, ou plus fines, qui permettraient d'atteindre ces objectifs de réalisation de logements, mais avec des formes peut-être plus intéressantes quand on se déplace dans le quartier.

765                   **Mme BARBARA DRESSLER**

O.K., merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

770                   Merci.

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

775            Alors, on invite Philippe Régis à poser ses questions.

**LA PRÉSIDENTE :**

780            Bonsoir.

**M. PHILIPPE RÉGIS :**

              Bonsoir.

785            **LA PRÉSIDENTE :**

              Nous vous écoutons.

**M. PHILIPPE RÉGIS :**

790            Bonsoir à tous, Philippe Régis. J'aimerais dans un premier temps vous poser une question au sujet du parc à chiens Gallery. Donc, j'aimerais savoir si les élus de Griffintown peuvent être diligents et se mobiliser pour faire une remise à niveau du parc à chiens Gallery en prenant en charge formellement ses besoins préliminaires et recensés.

795            Donc, on parle ici, bien entendu, d'un redimensionnement du parc et de ses sections, de nouvelles clôtures plus sécuritaires, un resurfaçage du sol. Actuellement, il y a plusieurs trous, c'est dangereux. Un ajout de caméras de sécurité. Un ajout de modules de jeux et un meilleur éclairage.

800            Donc, il y a plusieurs exemples, notamment le parc Pilote qui est beaucoup plus à jour, donc qui demande beaucoup plus d'innovation. Donc, c'est ma première question.

**LA PRÉSIDENTE :**

805

Donc, vous parlez de remise à niveau du parc à chiens, incluant la sécurité et le mobilier urbain?

**M. PHILIPPE RÉGIS :**

810

Exactement, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

815

Alors?

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

820

C'est une très bonne question, monsieur Régis. Je ne serais pas à même de vous répondre ce soir, mais on va vous revenir formellement. C'est sûr qu'actuellement, dans le quartier, on est beaucoup plus sur l'entretien, pour nous, c'est très important, puis l'équipe, la direction des travaux publics à l'arrondissement du Sud-Ouest est très mobilisée pour avoir des équipements qui restent de qualité.

825

Maintenant, on est beaucoup aussi orientés dans la réalisation de nouveaux parcs, notamment avec nos collègues du service de l'urbanisme et de la mobilité. Donc on prend en note, puis on vous reviendra formellement sur cette question. Je vais regarder à l'Arrondissement si on avait des éléments, et avec nos collègues, si on avait des éléments de prévus pour ce parc à chiens.

830

**M. PHILIPPE RÉGIS :**

Excellent. Donc...

835

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc la réponse, je vous rappelle que la réponse sera sur le site de la consultation.

840

**M. PHILIPPE RÉGIS :**

Très bien. Merci. Donc, ma deuxième question est plus d'un ordre sécuritaire, toujours au niveau des parcs à chiens. Mon chien... mon chiot s'est fait attaquer au parc à chiens le 28 avril dernier, donc j'ai dû faire des démarches auprès de la Ville, contacter le 311. Ils ont pris en charge. J'ai apprécié beaucoup le support qu'on nous a offert pour nous sécuriser dans cette dynamique.

845

Étant un citoyen vivant en face du parc à chiens L'Allier, je... une situation qui me... qui m'inquiète énormément. Donc j'aimerais savoir si Griffintown pourrait rehausser la sensibilisation ou mettre en place des mesures pour accroître la sécurité au niveau des parcs à chiens de l'ensemble de Griffintown, mais précisément aussi celui du parc Gallery.

850

Donc, que ce soit par des formations... lors de l'obtention des permis, par la présence plus prononcée des inspecteurs. Donc, on peut être innovant, on n'a pas besoin d'attendre après les autres pour embarquer ou faire des éléments plus rigoureux au niveau de notre sécurité au niveau de nos chiots.

855

Donc, c'est ça la question. Donc : est-ce que c'est possible de rehausser le niveau de sécurité, que ce soit sur le canal, aux parcs à chiens? L'autre jour, je faisais mon jogging avec mon chiot. Un chien sans laisse est venu nous voir. Donc, tous ces éléments, c'est... qui peuvent être... moi, je suis assez jeune, donc j'ai vécu l'événement d'une façon particulière, mais si c'était une personne beaucoup plus âgée, elle aurait pu être encore plus traumatisée par rapport à l'événement, voilà.

860

865

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc votre question, c'est : comment est-ce que l'Arrondissement pense renforcer les mesures de sécurité...

870

**M. PHILIPPE RÉGIS :**

Oui, exactement, oui.

875

**LA PRÉSIDENTE :**

...envers les animaux?

**M. PHILIPPE RÉGIS :**

880

Aux parcs à chiens, précisément. Est-ce que la... Griffintown peut être... mettre en place des mesures plus sécuritaires ou sensibiliser, agir de façon préventive à ce type de situations?

**LA PRÉSIDENTE :**

885

D'accord. Est-ce qu'on...

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

890

Oui, donc par rapport, effectivement, à toute la question de la cohabitation avec les animaux, les propriétaires d'animaux, effectivement, parfois, ça peut devenir un enjeu. On est déjà conscient qu'il y a certains enjeux pour le parc à chiens.

895

Je ne saurais pas vous dire si c'est déjà débuté, mais je sais, on est en discussions. C'est l'escouade canine, dans le fond, à la Ville de Montréal, qui s'occupe surtout de ces... des situations

plus problématiques. Donc, probablement que dans votre cas, quand vous avez contacté le 311, c'est des gens de l'escouade canine qui sont intervenus.

900 On est en train de regarder, effectivement... Je pense que vous avez déjà des bonnes pistes de solution, là. On est au même endroit que vous. Donc, les questions de sensibilisation, on pense que c'est beaucoup dans l'information, la sensibilisation qu'on est capable de changer des comportements.

905 Donc oui, il y a des éléments qui sont prévus pour le parc, le parc à chiens, dans ce sens-là, avec l'escouade canine.

**M. PHILIPPE RÉGIS :**

910 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

915 Merci.

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

920 Madame la présidente, nous allons maintenant prendre un appel de la tribune téléphonique. Nous invitons Dallas Wert à bien vouloir poser sa question.

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir. Est-ce que le micro est ouvert?

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

925 Monsieur Wert, peut-être faire étoile 6 pour ouvrir votre micro.

**LA PRÉSIDENTE :**

Nous vous entendons. Nous vous écoutons.

930

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

Monsieur Wert, on va passer à un appel à la...

935

**M. DALLAS WERT :**

Oui, bonjour.

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

940

Oh, voilà, merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

945

Ah, bonsoir, bonsoir.

**M. DALLAS WERT :**

Bonsoir. Vous m'entendez?

950

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, nous vous entendons. Alors...

955

**M. DALLAS WERT :**

960 Oui. Donc, j'aimerais savoir comment est-ce que la Ville va s'assurer que nous n'allons pas avoir le même aménagement qui est sur le coin de Wellington et Peel? Parce que cet endroit-là n'est rien d'intéressant. C'est... Vous avez donné feu vert à... au constructeur de construire des tours de vingt étages et ça... et je crois que ça n'apporte rien à la communauté.

965 Ce qui est à l'ouest de la rue du Séminaire est intéressant. Je pense pour l'avenir. Vous êtes dans la bonne direction, on a des parcs, on a des endroits intéressants.

970 J'ai une question. J'aimerais juste m'assurer que... Qu'est-ce que vous allez faire pour les constructeurs privés, pour s'assurer qu'ils rentrent... Parce que le problème qu'on a à Griffintown présentement, c'est qu'il y a une apparence lourde. C'est-à-dire, il y a une densité, il y a les édifices qui sont proches l'un de l'autre. Et on a besoin de l'espace pour qu'ils respirent. On a besoin de l'espace vert, des arbres.

975 Qu'est-ce que vous allez... Comment est-ce que vous allez vous assurer que les constructeurs privés sont responsables pour introduire un peu plus de terrain au sol? D'espace au sol? Pour créer un sens d'ouverture, pour que les gens puissent circuler et que ça soit un environnement agréable.

**LA PRÉSIDENTE :**

980 Alors, monsieur Hernandez, oui?

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

985 Oui, bonsoir monsieur Wert. Donc je ne sais pas si vous avez eu la chance... Je ne sais pas si on est en direct, en fait, madame la présidente?

**LA PRÉSIDENTE :**

990

Oui. Oui.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

995

O.K. Je ne sais pas si vous avez eu la chance d'entendre ma précédente intervention, mais ça recoupe un peu. Donc, je comprends un peu ce que vous mentionnez, peut-être l'aspect un peu massif de certains projets.

1000

Dans le document de présentation qu'on a soumis à l'Office pour discussion, c'est un peu la question qu'on pose : comment on peut travailler des volumétries pour amener un peu plus de légèreté dans les projets qui sont réalisés?

1005

Une fois que la direction sera prise, donc on aura une entente sur le type d'interventions qu'on désire sur notre territoire, suite à la consultation. Bien, on a des outils qui nous permettent d'encadrer les projets, là, juste pour être très, très clair. Donc, minimalement, on a des outils qu'on appelle les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

1010

Donc, tous ces projets-là doivent respecter des objectifs et des critères quand même bien définis pour s'assurer de la qualité du projet et de son insertion. Ça passe dans un processus où le dossier est soumis pour recommandations à un comité constitué de citoyens, le Comité consultatif d'urbanisme. Et par la suite, soumis à l'instance décisionnelle qui dans le cas présent est le Conseil d'arrondissement, pour autoriser la réalisation de ces projets.

1015

Donc, les outils législatifs, on les a. Pour la forme qu'on désire avoir, bien, c'est un peu le propos que l'on a ce soir avec les citoyens, là : comment on peut travailler des projets d'une nouvelle manière pour amener plus de légèreté dans la réalisation des projets dans la forme urbaine, tout en atteignant nos objectifs de réalisation de logements?

1020

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous avez une seconde question?

1025

**M. DALLAS WERT :**

Oui, monsieur Hernandez, je sais très bien, merci. Mais par exemple, le projet qui était près... où était la Ville de Montréal pour le terrain pour les chevaux qui est au coin des Bassins et Robinson, je crois, c'est qu'il y avait une consultation concernant un édifice qui était pour être de vingt étages.

1030

Et ça, je trouve ça absurde parce que l'excuse qu'on nous a donnée, c'est que ça donnerait une belle vue sur le Mont-Royal, donc ça permettrait aux gens d'avoir vingt étages, mais on aurait une vue sur le Mont-Royal.

1035

C'est que sur ce terrain-là, c'était un très beau terrain avec plein d'arbres, près du site archéologique, près du pont. Je ne sais pas si vous avez pris ce petit pont où on peut marcher ou même traverser à vélo du nord au sud, qui rentre sur le canal. À votre côté droit, c'est plein d'arbres. Avec le canal, c'est une vue magnifique et je trouve que construire une tour de vingt étages, ça serait absurde. Ça ne serait vraiment pas représentatif de ce qu'est Griffintown.

1040

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est un commentaire.

1045

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Je peux peut-être me permettre une petite portion de réponse à une question que j'aurais pu percevoir.

1050

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui parce qu'en fait, essentiellement, aussi, c'était : qu'est-ce qui... En fait, qu'est-ce qui pourrait être construit sur cet espace-là?

1055

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Donc si on parle, dans le fond, effectivement, de mémoire, je crois que l'adresse c'était le 1820, des Bassins.

1060

**LA PRÉSIDENTE :**

Et Robinson.

1065

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Vous avez référé aux vues sur le Mont-Royal. Peut-être juste pour mettre un peu en contexte, il y a plusieurs documents de planification qui doivent être respectés quand on développe à Montréal. Un de ces documents-là, c'est le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, qui prévoit des vues protégées à partir du Mont-Royal et vers le Mont-Royal.

1070

Donc, dans la mouture du projet qui, effectivement, n'a pas été réalisé, qui a été... il y avait une opposition citoyenne qui était légitime, puis donc le projet n'a pas été de l'avant. Donc, la proposition, c'était de concentrer les hauteurs sur le bâtiment dans un endroit qui n'avait pas d'impact ou qui minimisait les impacts sur les vues du Mont-Royal, à partir du Mont-Royal et vers le Mont-Royal dans le quartier.

1075

Donc, c'est cet élément-là qui était proposé par le promoteur dans le projet.

1080

**LA PRÉSIDENTE :**

Qui n'a pas été... (inaudible)... finalement.

1085

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Qui n'a pas été réalisé, qui n'a pas été approuvé, qui n'a pas été réalisé.

1090

**M. DALLAS WERT :**

Merci. C'est que je pense, ce soir, c'est que vous avez le *feedback* de plusieurs citoyens et je trouve que c'est important de... de continuer dans l'avenir, d'avoir des espaces verts, d'avoir un sens d'ouverture dans les édifices qui vont être construits, où il va y avoir de l'espace au sol, où on peut avoir de la verdure, des arbres et une meilleure qualité de vie pour les gens de Griffintown.

1095

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup de nous avoir appelés.

1100

**M. DALLAS WERT :**

Merci.

1105

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci pour vos questions.

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

1110

Alors, on invite madame Christine Dubois à s'approcher au micro. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1115            Bonsoir.

**Mme CHRISTINE DUBOIS :**

1120            Bonsoir. Ma question est à peu près comme les autres, c'est : quelles sont, à ce moment-là, vos normes pour combattre les îlots de chaleur qu'on a, à ce moment-là? Est-ce que c'est inclus depuis quelques années? Ça, c'est ma première question.

**LA PRÉSIDENTE :**

1125            Alors : comment combattre les îlots de chaleur?

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

1130            Oui. Bien, peut-être que ça sera bicéphale un peu.

**Mme CHRISTINE DUBOIS :**

Oui.

1135            **M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Parce qu'il y a autant des interventions sur la propriété privée que sur la propriété publique. Je vais commencer avec la propriété privée.

1140            Donc, oui, c'est aussi un élément qui nous préoccupe. On a rehaussé, à l'Arrondissement, nos normes de verdissement. Notamment, quelque chose d'assez novateur, donc, qu'on appelle le facteur de résilience climatique. Je ne me suis pas trompé, ma collègue est bien contente. Où, dans le fond, on a des exigences quand même précises en termes de canopée, de couvert végétal.

1145           Donc, à l'Arrondissement, la transition écologique, ça nous tient à cœur dans toutes nos actions, donc on a rehaussé ces exigences.

1150           Donc, ça, c'est une portion de la réponse. On est capable de répondre à cet élément-là par l'aménagement de toits verts, en dégageant au sol... on va dire de la pleine terre. Donc, hein, sans contraintes par-dessus pour pouvoir planter des arbres avec un moyen et un fort déploiement.

1155           Donc, ça, c'est des mesures qu'on sait qu'elles sont efficaces pour réduire la température ambiante, donc pour contrer les îlots de chaleur.

1155           L'autre portion, c'est souvent le même genre de stratégie, mais qui s'applique différemment, c'est sur le domaine public. Et à ce moment-là, je laisserais la parole à ma collègue, madame Bergeron.

**Mme AMÉLIE BERGERON :**

1160           Oui, merci pour votre question. Peut-être un rappel : la vision du quartier, c'est de transformer un quartier industriel en milieu de vie, un milieu de vie qui est habité, durable et densément construit. Donc, on entend le mot « durable ». Comment est-ce que ça se traduit dans le domaine public? Il y a plusieurs éléments.

1165           À l'échelle de la rue, on conçoit la rue comme un espace public et non seulement comme un espace de transit. Donc, comment est-ce que ça se concrétise réellement sur le terrain? On revoit le partage de l'emprise, où on accorde une plus grande importance aux trottoirs. On élargit les trottoirs pour, justement, permettre de plus grandes fosses de plantation, davantage de végétalisation, permettre de rafraîchir davantage la rue.

1170           En parallèle, on a aussi l'aménagement de nombreux parcs qui vont permettre de déminéraliser beaucoup l'espace également, et de planter des arbres. Donc, je vous dirais que c'est vraiment les deux axes au niveau du domaine public qui vont permettre d'atteindre les objectifs dont vous mentionnez.

1175 **Mme CHRISTINE DUBOIS :**

Parfait, merci. Ma deuxième question : je sais que Griffintown, il y a un plan de développement sur X années et qu'on veut implanter beaucoup... mettre beaucoup de personnes ici. Est-ce qu'à un moment donné, dans ce plan, par exemple, tous les cinq ans, vous révisez, puis vous dites : « Bon, peut-être qu'il y a peut-être un peu trop de monde »?

1180 Je ne sais pas. Est-ce qu'il va y avoir ce genre de réflexions que vous pouvez faire tous les cinq, dix ans ou vous êtes obligés de... ce qui a été demandé au début, voilà dix ans, de le... bien, de le faire?

1185 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc vous parlez de densité?

1190 **Mme CHRISTINE DUBOIS :**

De densité par rapport... avec le plan. Et est-ce qu'à ce moment-là, tous les cinq ans...

1195 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'il y a des mécanismes?

**Mme CHRISTINE DUBOIS :**

1200 ...on revoit le plan pour l'améliorer, peut-être, et revenir sur certaines décisions du début qui avaient l'air bien, mais que...

**LA PRÉSIDENTE :**

1205 Très bien. Alors...

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

1210 Je vais en prendre une partie. Si jamais vous le jugez opportun, peut-être un complément. C'est sûr et certain que Griffintown, c'est un quartier qui... on va dire qu'il est très vivant, dans tous les sens du terme, notamment dans son développement.

1215 Bien sûr, tout ça est *monitoré*, autant à l'Arrondissement que chez nos collègues du SUM. Une fois que ceci est dit, la planification qui a été faite a quand même été réfléchie avec les constructions que l'on voit apparaître aujourd'hui.

Donc, les trames de rue, les interventions, notamment, comme on a parlé, de verdissement, de changer le caractère des rues, je dirais, industrielles moches – je vais le dire – à quelque chose de vraiment intéressant, milieu de vie complet, complexe.

1220 Et aussi, tout l'aménagement des parcs. Donc, tous ces éléments-là, tous les besoins ont été planifiés dès 2013 pour le quartier. Donc, jusqu'à maintenant, on ne voit pas d'inadéquation entre l'historique de développement que l'on vit actuellement et ce qui avait été planifié, et les équipements qui vont être livrés dans les prochaines années.

1225 **Mme CHRISTINE DUBOIS :**

O.K. Même pour... Excusez, peut-être... Même pour la densité humaine?

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

1230 Oui, effectivement. Donc quand je parle d'équipement aussi, c'est effectivement, là... c'est pour les habitants qui ont été... que l'on a estimé qui habiteraient le quartier, effectivement, là.

**Mme CHRISTINE DUBOIS :**

1235 Bon, d'accord, merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

1240

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

On invite Bettina Shore à s'avancer au micro, s'il vous plaît.

1245

**Mme BETTINA SHORE :**

Hi, I'm going to give my question in English.

**LA PRÉSIDENTE :**

1250

Um-hum.

**Mme BETTINA SHORE :**

1255

I just forgot my question. Oh, I know, I just... Yes. I would like to make a little preamble first. I spent time in Tucson, Arizona, where there is no graffiti. And I asked why. And they said: "Well, we keep our spray cans of paint..." It's harder to do, I guess, in Montreal. But they keep them behind a... locked up. And you have to sign for them and be over eighteen if you buy spray cans of paint.

1260

I don't know whether there are any other possible measures of controlling the graffiti. There are... in Tucson, there are forty beautiful walls, murals and there are some lovely murals in Montreal. And that's fine. But I think the graffiti is really unfortunate. I don't know if there are any measures that are being taken to control it. Thank you.

1265

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Est-ce que je peux parler en français pour le bénéfice de la Commission?

**LA PRÉSIDENTE :**

1270 Tout à fait. Tout à fait.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

1275 O.K. Bonjour, bonsoir madame Shore. Si vous me permettez, je vais répondre en français. J'espère que vous êtes à même de me comprendre. Pour l'ensemble des personnes qui sont présentes... Parfait.

1280 Effectivement, le problème de graffiti, c'est un problème qui n'est pas juste à Griffintown, là. On connaît bien cet enjeu-là à Montréal. Ça fait de nombreuses années qu'on fait des actions pour contrer, mais aussi améliorer la situation des graffitis.

1285 Donc, dans les actions que l'on a, si vous voyez des enjeux de graffitis, vous pouvez toujours contacter le 311, qui est le service général de la Ville. On a un service pour nettoyer les murs. Donc, ça, c'est une des premières actions.

La deuxième, bien sûr, c'est un peu dommage, mais il y a tous les services policiers qui agissent sur ces questions-là quand il y a des situations qu'ils entendent.

1290 Et le troisième, c'est nos programmes de murales. Vous l'avez mentionné. On a des programmes de murales, notamment nos collègues aux services centraux, donc il y a des sommes qui sont disponibles à certaines catégories de murales. Le but de ces murales-là, c'est quoi? C'est bien sûr d'embellir la ville, mais aussi, souvent, ça va être d'utiliser des endroits qu'on sait qu'ils sont propices aux graffitis.

1295 Normalement, il y a un respect qui se développe entre artistes. Un mur qui fait l'objet d'une murale a beaucoup moins de chances de subir des graffitis. Et on applique cette stratégie-là, je pense, au bénéfice de tous les citoyens, autant à Griffintown que dans le reste de l'arrondissement.

1300

Donc, je vous dirais que c'est les actions qui sont mises en place par rapport à la problématique de graffitis.

**LA PRÉSIDENTE :**

1305

Do you have another question?

**Mme BETTINA SHORE :**

No.

1310

**LA PRÉSIDENTE :**

No? O.K.

1315

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

Alors... Oh.

1320

**M. BRUCE SHORE :**

Hi, I'm Bruce Shore. Je m'appelle Bruce Shore. Je demeure à des Bassins et Séminaire, mais nous demeurons dans la Petite-Bourgogne depuis plus que trente ans. Presque trente ans. And thank you Craig Sauvé, our councillor, for being here. And to you, for listening.

1325

I will ask my two questions in English, but you can give the answer in any language that you like. The first one... Both my questions pick up the comments for our first speaker today, about the REM and about parking.

1330 **LA PRÉSIDENTE :**

About the REM and about?

1335 **M. BRUCE SHORE :**

Stationnement.

**LA PRÉSIDENTE :**

1340 O.K. Um-hum.

**M. BRUCE SHORE :**

1345 Première question. For the first question, for the REM: will the City and the Arrondissement, the Borough, consider asking REM to stop testing at night until they solve the noise problem?

1350 To give you some data, we sat in the gallery... in the park Saint-Patrick over there on the canal, with friends. When the REM passes, you cannot hear somebody from here to here. And I have pity for the people who live in the Peel basin, in those new buildings with the train going right by their condos and hotel rooms and apartments. It's absolutely crazy.

1355 So my question is: will the City consider asking to stop the testing at seven PM or something reasonable, so people can sleep, and don't resume it and don't start service until you've solved the problem of the noise?

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

1360

**M. BRUCE SHORE :**

And that's my question.

1365 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. It's about the REM.

1370 **Mme VIRGINIE COUSINEAU :**

Oui, merci. Donc, si vous permettez, madame la présidente, je vais également répondre en français. On est très conscient, je l'ai mentionné à plusieurs reprises, que c'est un dossier qui vous préoccupe.

1375 On a déjà ajusté, justement, le temps qu'on fasse nos mesures, qu'on fasse l'identification de l'impact, qu'on fasse l'identification de solutions, on a déjà ajusté la fréquence de nos passages pendant la période de tests, justement dans les périodes plus sensibles, donc très tôt le matin et jusqu'à tard le soir.

1380 C'est certain, on a plus espacé les passages pour minimiser les impacts le temps qu'on identifie, selon les mesures, les résultats qu'on aura très prochainement, les solutions à déployer. Donc, on a déjà fait une partie de répondre à cette préoccupation-là. Je ne sais pas si vous avez...

1385 **PAR UNE PERSONNE NON IDENTIFIÉE DANS LA SALLE :**

Ce n'est pas assez, ça... (inaudible)... matin.

**LA PRÉSIDENTE :**

1390 Est-ce que l'Arrondissement pourrait demander au REM d'arrêter au...

**M. BRUCE SHORE :**

On peut passer à la cour pour demander.

1395

**LA PRÉSIDENTE :**

Parce qu'en fait...

1400

**M. BRUCE SHORE :**

You can sue the REM to stop at seven o'clock.

**Mme VIRGINIE COUSINEAU :**

1405

En fait, le projet du REM, comme je le mentionnais plus tôt, est encadré par tout un décret environnemental qui relève du gouvernement du Québec, pour lequel on a un protocole de suivi, avec des mesures, avec de la reddition de comptes. Donc, l'autorité compétente dans le dossier du REM, c'est le gouvernement du Québec, c'est le ministère des Transports, c'est le ministère de l'Environnement. Donc, c'est avec ces entités, ces autorités-là que les conversations se tiennent.

1410

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Merci.

1415

**Mme VIRGINIE COUSINEAU :**

Bienvenue.

1420

**LA PRÉSIDENTE :**

Your second question is about parking?

**M. BRUCE SHORE :**

1425 O.K. Oui. Just a comment on the answer. I would... My question was: will the City consider, by whatever means, asking REM not to test at night. I hear what you say, it's fine. But just stop at night, it's too noisy. It's like a jet plane going over your apartment.

1430 The next question is about the parking. My preface to the comment is: we know it's going to be a problem. You put ten thousand housing units in a little neighbourhood, parking will be a problem, fine.

1435 But I think there are too many number 50 zone spaces. I have one. We have it, so when we have a visitor, I park in the 50, and I put the visitor in my parking in the building.

**LA PRÉSIDENTE :**

Um-hum.

1440 **M. BRUCE SHORE :**

I would like... Would the City... I have to put it as a question.

**LA PRÉSIDENTE :**

1445

Um-hum.

**M. BRUCE SHORE :**

1450 Would the City and the Arrondissement, please consider...

**LA PRÉSIDENTE :**

1455

Sir, please address your question to the Commission, please.

**M. BRUCE SHORE :**

1460

Will the Commission consider asking the City, and with the City listening on the side, consider revisiting the parking designations in Griffintown, with a view to fewer number 50 spaces and a time limit between, say, six AM and midnight, on the open spaces? Nobody parks more than four hours.

1465

The construction workers, people not using their garages. You can't have a visitor who lives in Dollard-des-Ormeaux or Saint-Hyacinthe to come and visit, because there's no place to put their car. People have to... are using the public space as a personal parking lot. And that's not appropriate.

1470

So was my question sufficiently... as a question?

**LA PRÉSIDENTE :**

1475

Very clear.

**M. BRUCE SHORE :**

O.K.

1480

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Hernandez?

1485 **M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Oui.

1490 **M. BRUCE SHORE :**

Thank you, and Craig is saying he heard it.

**LA PRÉSIDENTE :**

1495 Merci. Um-hum.

**M. BRUCE SHORE :**

Merci monsieur Sauvé.

1500

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

1505 Merci, monsieur Shore. Effectivement, la question du stationnement est centrale. La question aussi des... ce qu'on appelle des stationnements à vignettes ou les S3R, donc c'est ce que vous référez, là, les stationnements avec les carrés rouges réservés pour les résidents.

Comme vous l'avez mentionné, le constat est là : il n'y a pas assez de stationnements sur rue et il n'y en aura jamais assez – peu importe ce qu'on peut faire – pour l'ensemble des résidents et des utilisateurs de véhicules dans Griffintown.

1510

1515 On s'est donné un axe de travail, donc, d'optimisation, donc vraiment s'assurer que l'ensemble des espaces qui pouvaient être utilisés soient utilisés. Et la meilleure utilisation, je vous dirais. C'est pour ça que tout ce qui est les besoins fonctionnels, livraisons courte durée et autres, ont vraiment été priorisés parce que c'était ces éléments-là qui étaient les plus problématiques dans ce qu'on nous a mentionné par le passé dans le quartier.

Tout ce qui était plus longue durée, on n'en a pas beaucoup. La décision a été prise, effectivement, de favoriser les résidents par l'implantation des vignettes. Le constat que l'on a, c'est que si ces espaces-là n'étaient pas des espaces de vignettes, il n'y aura pas plus d'espace, au sens où ces espaces-là seraient utilisés... seraient toujours utilisés.

1520

Maintenant, la question que vous posez, on se la pose nous-mêmes : comment on résout l'enjeu – puis ç'a été mentionné plus tôt – des visiteurs, donc des gens qui viennent visiter le quartier?

1525

On est en discussion avec la...

**Mme JULIE NADON :**

L'Agence de mobilité durable.

1530

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Merci. J'étais en train de massacrer leur nom. L'Agence de mobilité durable, pour voir quel type de réglementation ou d'encadrement on pourrait déployer sur le territoire pour répondre à ce besoin-là.

1535

On n'a pas la réponse aujourd'hui. On a deux, trois idées, je vous dirais, monsieur Shore, mais rien qu'on est capable de déployer maintenant. Mais c'est une question qui nous habite.

1540

**M. BRUCE SHORE :**

Puis-je aller ajouter un petit... (inaudible)...

**LA PRÉSIDENTE :**

1545

Il faut vous réinscrire si vous voulez reposer une question.

**M. BRUCE SHORE :**

O.K.

1550

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Sinon, monsieur Shore, vous êtes citoyen de l'arrondissement, on peut s'arranger.

1555

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

1560

On est disponible pour nos citoyens, on pourra discuter.

**M. BRUCE SHORE :**

1565

Pas pour favoriser les résidents.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Je suis désolé.

1570

**M. BRUCE SHORE :**

Ce n'est pas seulement pour favoriser leur stationnement. C'est pour favoriser leur vie en général.

1575

**LA PRÉSIDENTE :**

1580 Monsieur Shore? Monsieur Shore, je suis désolée...

**M. BRUCE SHORE :**

1585 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

...je dois être juste envers tout le monde. Merci beaucoup.

1590 **Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

On passe maintenant à la tribune téléphonique, madame la présidente. On invite monsieur Sébastien Gottschalk à bien vouloir poser ses questions.

1595 **M. SÉBASTIEN GOTTSCHALK :**

Oui, salut à vous. Ma question rapide, c'est pour le futur parc Mary-Griffin. Savoir les délais, quand ça va être construit. Je sais que ça doit avoir rapport avec la future station du REM, mais sur le site Internet, il n'y a aucune information, là. La date est à venir. Savoir s'il faut que la station...

1600

**LA PRÉSIDENTE :**

J'ai très mal entendu le début de votre question. Pourriez-vous... Je suis désolée, je vous demande de répéter s'il vous plaît.

1605

**M. SÉBASTIEN GOTTSCHALK :**

1610

C'est pour savoir pour le futur parc Mary-Griffin, savoir les délais, quand ça va être construit. Ça fait comme dix ans qu'on attend ce parc-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

1615

D'accord. Alors...

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

1620

Madame Bergeron?

**Mme AMÉLIE BERGERON :**

1625

Merci pour votre question qui est très légitime. En fait, le parc Mary-Griffin est actuellement occupé par le CTPQ. Donc en lien avec la mobilisation pour leur chantier. Et le site est toujours occupé. Donc, en ce moment, on n'est pas en mesure d'avancer un échéancier pour l'aménagement de ce parc.

1630

Il est quand même dans notre planification. On doit l'aménager, mais je n'ai pas d'échéancier à annoncer aujourd'hui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1635

Votre seconde question?

**M. SÉBASTIEN GOTTSCHALK :**

J'imagine que vous n'avez pas plus d'information pour la future station du REM, quand elle va être finie?

1640 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, nous avons madame Cousineau qui va répondre à votre question.

1645 **Mme VIRGINIE COUSINEAU :**

Oui, donc merci pour la question, madame la présidente. Donc c'est une station qui est planifiée. C'est une station dont la réalisation est quand même très complexe. C'est une station qui se situe sur le viaduc et qui doit être construite dans un contexte où le REM va être en opération.

1650 Donc, les techniques de construction doivent être vraiment analysées pour qu'on n'ait aucun impact sur les opérations, tant du REM que, évidemment, des autres exploitants ferroviaires qui passent sur le viaduc sud.

1655 Bien sûr, aussi, il y a toutes sortes de contraintes techniques. Il y a le système de caténaires, donc d'alimentation électrique. Donc, c'est une station complète. On est en train de mener des études de constructibilité, justement pour bien définir les méthodes, qui vont être terminées, donc, d'ici la fin de cette année, et c'est à ce moment-là qu'on aura, dans le fond, une vue sur les prochaines étapes.

1660 **M. SÉBASTIEN GOTTSCHALK :**

O.K. Merci.

1665 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup. Bonne soirée.

1670

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

Nous restons sur la tribune téléphonique. On invite maintenant Anaïs Légaré-Morasse à poser ses questions.

1675

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, bonsoir. Madame Légaré-Morasse?

1680

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

On vous demanderait, madame Légaré-Morasse, de peser... de presser l'étoile et le 6 pour ouvrir votre micro.

1685

**Mme ANAÏS LÉGARÉ-MORASSE :**

Est-ce que vous m'entendez?

**LA PRÉSIDENTE :**

1690

Alors, nous vous entendons. Nous vous écoutons, madame Légaré-Morasse.

**Mme ANAÏS LÉGARÉ-MORASSE :**

1695

Bon. Bonsoir. Donc, je vous appelle de la part des Amis de la montagne, qui protègent le Mont-Royal. Donc, ma question porte naturellement sur les hauteurs. Le document que vous avez présenté mentionne à de nombreuses reprises la recherche de formes urbaines plus dynamiques pour éviter d'avoir des structures au sol, des bâtiments qui sont lourds et écrasants, donc on envisage des plus grandes hauteurs.

1700

Il y a quelques mentions de la protection des vues vers le Mont-Royal et depuis le Mont-Royal, monsieur Hernandez l'a mentionné aussi.

1705 Ma question est : est-ce que, avec cette recherche de formes urbaines plus dynamiques, vous vous attendez à perdre des vues vers le Mont-Royal ou depuis le Mont-Royal dans les prochaines années, avec les projets qui seront construits?

**LA PRÉSIDENTE :**

1710 Alors, assurer la protection des vues sur le Mont-Royal.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

1715 Merci, madame Légaré-Morasse. Donc, notre hypothèse, c'est que non, il ne devrait pas y avoir d'incidence. Comme je pense que vous le comprenez bien, puis je l'avais mentionné, il y a des dispositions au plan d'urbanisme qu'on se doit de respecter.

1720 Donc ce qui est discuté dans le cadre de la Commission de l'Office ne met pas en péril ou ne vient pas contester les dispositions qui sont applicables sur la protection des vues à partir du Mont-Royal ou du Mont-Royal, vers le Mont-Royal.

Donc, nous, notre prétention, c'est qu'il ne devrait pas y avoir d'impact sur les vues protégées du Mont-Royal.

1725 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez une seconde...

**Mme ANAÏS LÉGARÉ-MORASSE :**

1730 D'accord.

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez une seconde question?

1735

**Mme ANAÏS LÉGARÉ-MORASSE :**

Non, c'était ma seule question. Merci.

1740

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Bonsoir.

1745

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Merci, bonne soirée.

**Mme ANAÏS LÉGARÉ-MORASSE :**

1750

Au revoir.

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

On invite Jeanine Joset à poser ses questions, s'il vous plaît.

1755

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir.

1760

**Mme JEANINE JOSET :**

1765            Bonsoir. Tout d'abord, c'était pour... J'avais lu un article en 2019 concernant un projet qui s'appelait provisoirement *Convergence Griffintown*. Un bâtiment qui se... qui devrait se construire au 204, rue Young. 204, rue Young.

1770            Si on passe devant cette rue-là, ce bâtiment-là, c'est encore les vieux bâtiments. Est-ce qu'on sait si c'est en développement? Est-ce que ç'a été déplacé? Est-ce que ç'a été complètement annulé, ce projet-là?

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

1775            Ça va être madame Nadon.

**LA PRÉSIDENTE :**

1780            Alors, qu'en est-il de ce projet, madame Nadon?

**Mme JULIE NADON :**

1785            Oui. Donc, c'est ça, le 204, rue Young, en fait, c'est la contribution en logement social qui est liée avec l'entente de... je dirais de la première entente de développement de Devimco, pour les premières phases.

**Mme JEANINE JOSET :**

1790            O.K. O.K.

**Mme JULIE NADON :**

Et donc il est toujours consacré pour du logement social.

**Mme JEANINE JOSET :**

1795

O.K.

**Mme JULIE NADON :**

1800

On visait une réalisation d'environ 275 unités sur ce site. Ceci dit, actuellement, bon, il y a des usages transitoires, là, qui ont été permis. C'est la Ville qui détient la propriété. Donc, lorsqu'il y aura la possibilité et les fonds, on ne se cachera pas que la réalisation de logements sociaux est plus difficile et plus longue ces années-ci.

1805

**Mme JEANINE JOSET :**

O.K. O.K.

**Mme JULIE NADON :**

1810

Donc, il est toujours promis et consacré au futur pour l'implantation d'unités de logements sociaux.

**Mme JEANINE JOSET :**

1815

O.K. O.K. O.K. Et pour suivre... pour un faire un suivi du développement ou quand ça va se réaliser, ça, il n'y a pas un site que je peux aller visiter?

**Mme JULIE NADON :**

1820

Malheureusement, on n'a pas d'échéancier.

1825 **Mme JEANINE JOSET :**

Parfait, merci.

1830 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Avant de passer à la prochaine question, nous désirons vous aviser que le registre fermera dans quinze minutes, donc à vingt heures...

1835 **M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Vingt.

1840 **LA PRÉSIDENTE :**

...quinze. Vingt. À vingt heures vingt. On est d'accord. Donc, la prochaine question?

1845 **Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

Oui, madame la Présidente, oui. Excusez-moi.

1850 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, merci. Je suis allée trop rapidement, désolée.

1855 **Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

On invite Martine Savard à bien vouloir s'avancer au micro. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir.

1860 **Mme MARTINE SAVARD :**

Bonsoir. Moi, en fait, je me pose des questions sur certaines zones de la périphérie de Griffintown. En fait, trois, il y a trois secteurs qui me... enfin, que je m'interroge dessus.

1865 Donc, le premier secteur, je ne sais pas si ça fait l'objet d'une ou trois questions, mais enfin, le premier secteur, c'est le secteur... je ne sais pas si c'est le parc qu'on appelle le parc Mary-Griffin, là. C'est l'endroit où on... il y a un bâtiment qui a servi de toilettes publiques, d'une architecture un peu... plutôt intéressante, là, qui a une valeur patrimoniale. Juste à côté, il y a un tunnel qui va être..

1870 Donc, est-ce que c'est ça, le parc Mary-Griffin?

**Mme JULIE NADON :**

C'est le Square Gallery.

1875

**Mme MARTINE SAVARD :**

Hein?

1880 **Mme JULIE NADON :**

Square Gallery.

1885

**Mme MARTINE SAVARD :**

1890 C'est Square Gallery? O.K. Ce secteur-là, aussi, est à proximité d'un autre bâtiment, qui est la tour d'aiguillage. Il semblerait qu'il y ait un projet qui soit en cours qu'on... que la Ville veut développer dans ce secteur-là et je trouvais ça intéressant... enfin, j'aimerais bien savoir un peu qu'est-ce qu'on projette de faire.

1895 Bon, je sais qu'il y a un parc qui va être aménagé juste vis-à-vis ce bâtiment-là, qu'actuellement, le bâtiment, l'enveloppe est restaurée par le développeur du projet d'édifice qui est juste à côté. Mais moi, enfin, je me posais la question : est-ce qu'on va... on pourrait utiliser ces bâtiments, ces deux bâtiments-là, comme des tiers-lieux?

1900 C'est-à-dire des espaces que les citoyens pourraient s'approprier dans le quartier. On a déjà le projet de MR-63, le magnifique projet de MR-63 qui va... qui s'en vient. Ça va donner... ça va permettre de donner une identité au quartier, ça va être extraordinaire.

1905 Donc, pour compléter un peu cette... ce besoin de lieux que les citoyens peuvent s'approprier, est-ce que ça pourrait être considéré comme une option, de... de faire... je ne sais pas exactement quel projet on pourrait faire là, mais est-ce que c'est dans vos intentions?

**LA PRÉSIDENTE :**

1910 Mais qui serait lié à la communauté?

**Mme MARTINE SAVARD :**

Oui. Oui, aux citoyens, un peu.

1915 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, madame Nadon ou monsieur Hernandez?

**Mme JULIE NADON :**

1920 Monsieur Hernandez.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

1925 Je vais prendre une portion. Je vais commencer avec une portion de la réponse, madame Savard. Bonsoir.

**Mme MARTINE SAVARD :**

1930 Um-hum.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

1935 Puis si jamais il y a des compléments... Donc, on parle du parc Square Gallery. Effectivement, il y aura un parc à cet endroit-là, qui va être aménagé, vous avez bien raison. Le bâtiment qui est dans le parc, on y réfère souvent comme étant les vespasiennes parce que, bon, ça faisait partie des programmes, là, de bâtiments publics d'une certaine époque à Montréal.

1940 Ce bâtiment-là va être cédé à la Ville de Montréal, donc ça va être une propriété de la Ville de Montréal. Ça fait partie d'une entente de développement avec un promoteur, et donc dans l'entente de développement, il y a une remise à niveau du bâtiment. Et par la suite, à l'intérieur, donc la Ville de Montréal va s'occuper d'aménager l'intérieur.

1945 Le but, on est en train de définir des vocations, mais on est effectivement, là... on a des espaces pour les citoyens. On pense peut-être à certains groupes communautaires qui offrent des services aux citoyens, de première ligne. On est vraiment dans ce type d'occupation là pour ce bâtiment-là.

1950

Pour la tour d'aiguillage, il y a une réflexion similaire, mais il y a comme eu, peut-être, une pause dans le projet, donc la cession, le... la cession ou le legs de ce bâtiment-là s'est fait à peu près au même moment où le projet de REM a été déposé.

1955

Donc c'est sûr et certain qu'avec la construction du REM, ç'a rendu impossible les interventions dans le bâtiment pour une période de temps. On réactive actuellement le dossier d'analyse, donc, de l'état du bâtiment. Et encore une fois, on est dans une situation où oui, c'est un bâtiment qui est propriété de la Ville et oui, on veut avoir des espaces de rencontre. On veut avoir des espaces qui vont desservir la communauté de Griffintown.

**Mme MARTINE SAVARD :**

1960

Um-hum. En fait, ce secteur-là est particulièrement intéressant parce que ça regorge énormément de potentiel. C'est à la bordure d'un futur secteur qui va se développer, le secteur Bridge-Bonaventure. Et il y a le pont qui peut pivoter, aussi, qui pourrait servir de voie piétonne.

1965

Donc, c'est un petit projet qui pourrait être très, très, très, très intéressant pour... comme point de repère pour le quartier. Donc, c'était ma première question. Um-hum.

**LA PRÉSIDENTE :**

1970

Est-ce que vous avez une seconde question?

**Mme MARTINE SAVARD :**

1975

Oui, oui. Ma deuxième question, ça porte dans le secteur qui est entre les... la bretelle... il y a la... l'autoroute Bonaventure et la... on voit ici la voie ferrée qui... Il y a un secteur qui est entre ces deux... entre ces deux jambes-là. Un secteur... je crois que ça fait partie du plan de développement de Griffintown, qui mène aussi vers les bassins Peel.

1980

Ça ressemble à un *no man's land* dans ce loin-là. C'est en dessous des... il y a une partie sous l'autoroute. Ce n'est pas très... Enfin, qu'est-ce qu'on projette de faire dans ce secteur-là? Il me semble que c'est un secteur qui, encore là, regorge de beaucoup de potentiel de développement et de... on peut faire des choses intéressantes dans ce secteur-là, originales aussi.

1985

Mais j'ai vu dans le plan... j'ai vu... je ne sais pas si c'est quelque chose qui reste, un vestige du reste du plan de développement, où on prévoyait mettre une école dans ce coin-là. Je ne sais pas si c'est toujours vrai, mais en tout cas, ce n'est peut-être plus vrai maintenant.

**Mme AMÉLIE BERGERON :**

1990

Est-ce que je peux poser une question?

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

1995

**Mme AMÉLIE BERGERON :**

Je ne suis pas certaine d'avoir bien saisi le secteur dont vous faites mention. Pouvez-vous juste préciser le secteur géographique?

2000

**Mme MARTINE SAVARD :**

Oui. Il y a l'autoroute Bonaventure, puis il y a aussi la voie de... la voie ferrée. Ça fait comme une jambe qui s'ouvre, là, vers les bassins Peel.

2005

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

O.K. Oui, oui.

2010

**Mme AMÉLIE BERGERON :**

O.K. Au sud de Wellington?

2015

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

On parle ici, là.

2020

**LA PRÉSIDENTE :**

Près de Wellington?

2025

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Parfait.

2030

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

O.K., c'est bon.

2035

**Mme MARTINE SAVARD :**

Hein? La rue?

**M. SAUVÉ DANS LA SALLE :**

Brennan.

2040 **Mme MARTINE SAVARD :**

Brennan? Oui, oui, je pense que c'est ça.

2045 **M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Je pense qu'on est pas mal là, monsieur Sauvé. Oui, oui.

**Mme MARTINE SAVARD :**

2050 Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, monsieur Hernandez ou madame Nadon?

2055

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Oui. Bien, je vais commencer, puis... parce que c'est... on est beaucoup dans des interventions, peut-être, sur le domaine public.

2060

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Oui.

2065 **M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

C'est une bonne question. Il y a des bâtiments... Pour ce qui est d'un équipement scolaire, je ne pense pas que c'est dans les cartons, entre l'autoroute et la voie ferrée.

2070

**Mme MARTINE SAVARD :**

Um-hum.

2075 **M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

On s'entend que ce n'est pas les sites privilégiés pour ce genre d'équipement là. Oui, on voit du potentiel de réaménagement là. Donc, il y a quand même un terrain qui existe à cet endroit-là. Si je le délimite, là, c'est Brennan, Peel et, bien, la voie surélevée de Bonaventure.

2080

Ça, c'est une propriété privée. Il y a deux propriétaires de cet équipement... de cet immeuble-là et dans un horizon à définir, on pense qu'il y aura un projet immobilier à cet endroit-là.

2085 Si on se rapproche un peu, sous la voie ferrée, parce que c'est un peu ce que vous mentionniez, à moins que je me trompe?

**Mme MARTINE SAVARD :**

2090 Il y a sous... sous l'autoroute Bonaventure, tu sais, il y a... C'est un espace qui est couvert, mais...

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

2095 Oui, bien, sous l'autoroute Bonaventure, si je ne me trompe pas, dans l'axe de Peel qui devient de La Commune...

**Mme MARTINE SAVARD :**

2100 Um-hum.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

...on a un parc avec des équipements de... (inaudible)...

2105

**Mme AMÉLIE BERGERON :**

Trekfit?

2110

**Mme MARTINE SAVARD :**

Ah oui, c'est vrai. De gymnastique.

2115

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

...Trekfit.

**Mme JULIE NADON :**

2120

De mise en forme.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

De mise en forme, merci.

2125

**Mme MARTINE SAVARD :**

Oui. Oui, c'est ça.

2130

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

2135 De mise en forme, donc il y a déjà cette occupation-là. Mais oui, la Ville a un projet dans l'axe de la rue Smith...

**Mme MARTINE SAVARD :**

2140 O.K.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

2145 ...qui passe en dessous de la voie ferrée, donc il y a un espace un peu sombre juste avant d'arriver à la rue Ann.

**Mme MARTINE SAVARD :**

2150 Oui.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

2155 Oui, c'est dans les cartons de réaménager cet espace-là pour le redonner aux citoyens dans une forme plus intéressante.

**Mme MARTINE SAVARD :**

2160 Oui. Parce que c'est sûr, c'est un défi de construire dans ces secteurs-là, proches des autoroutes, là. Parfois, il faut preuve de... de créativité, si on peut dire.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

2165

Bien, justement, l'équipement... Si je peux me permettre, madame la présidente?

**Mme MARTINE SAVARD :**

2170

Um-hum.

**LA PRÉSIDENTE :**

2175

Bien sûr, allez-y, allez-y.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

2180

L'équipement sportif qui est en dessous de Bonaventure, c'est une utilisation qui est très intéressante.

**Mme MARTINE SAVARD :**

Oui.

2185

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Et moi, chaque fois que je passe par là en utilisant la piste cyclable, il y a toujours au moins une personne par poste. Il y a vraiment un achalandage que jamais je n'aurais pu croire de cet équipement-là à cet endroit-là. Donc, effectivement, je pense que des fois, il y a des idées intéressantes qui émergent de la communauté, quand on est à l'écoute.

2190

**Mme MARTINE SAVARD :**

Um-hum.

2195 **M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Puis qui sont très, très, très sollicitées.

2200 **Mme MARTINE SAVARD :**

Il y a certains pays qui ont trouvé des façons de *designer* des aménagements sous les autoroutes comme ça, là. Il y a toutes sortes d'idées originales qui existent, qui ont été faites partout dans le monde, donc peut-être que c'est un sujet à réflexion. Um-hum.

2205 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, madame Savard.

2210 **Mme MARTINE SAVARD :**

Merci.

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

2215 Nous passons donc à la tribune téléphonique et on invite Elizabeth McElhatton à bien vouloir ouvrir son micro et nous poser ses questions.

**LA PRÉSIDENTE :**

2220 Bonsoir. Bonsoir madame.

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

2225 Est-ce que vous pouvez ouvrir votre micro, madame McElhatton? Vous faites étoile 6.

**Mme ELIZABETH MCELHATTON :**

M'entendez-vous?

2230 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Maintenant, oui. Alors, nous vous...

**Mme ELIZABETH MCELHATTON :**

2235

Fantastique. Merci. Ma première question, c'est concernant le REM, comme beaucoup de personnes. Tantôt, la dame – j'oublie son nom, je m'excuse – mentionnait que beaucoup est à l'étude, les solutions qui pourraient être déployées, les sonomètres, tout ça.

2240

Est-ce qu'au moment où on se parle en ce moment, est-ce que le REM a déjà au moins décidé que des correctifs sont nécessaires ou est-ce qu'il y a une possibilité aujourd'hui même que la conclusion soit : *statu quo*, pas besoin de changer quoi que ce soit?

2245

Parce qu'il y a ce que les autorités vont accumuler comme données, mais il y a sur le terrain, ce que les gens vivent dans le quotidien qui n'est pas évident, là, en ce moment.

**LA PRÉSIDENTE :**

[...] Cousineau vous répond.

2250

**Mme VIRGINIE COUSINEAU :**

2255

Oui, donc merci pour la question. En fait, nous, on est à documenter la situation. Comme je l'ai mentionné précédemment, il faut bien comprendre dans quel secteur on a quel niveau de bruit, selon la topographie, selon... on est-tu en courbe? On est en ligne droite? Ce n'est pas les mêmes solutions qui peuvent être déployées.

Donc aujourd'hui, on est encore dans l'étape d'analyse, puis pour nous, c'est une étape qu'il est fondamental de bien mener, par étapes, pour être certains qu'on a des solutions durables à déployer aux bons endroits.

2260

Donc, je vous dirais que pour l'instant, l'analyse qui est en cours, elle est vraiment importante, elle est stratégique. Et comme je pense aussi que je l'ai souligné, c'est un enjeu. On comprend la préoccupation qui émerge avec l'arrivée du REM et je pense qu'on y répond de manière très proactive avec l'ensemble des efforts qui sont déployés par nos équipes techniques pour documenter la situation et identifier des solutions.

2265

**LA PRÉSIDENTE :**

En fait, j'irais plus loin : est-ce que le *statu quo* est possible? Puisque c'était le sens de la question de madame.

2270

**Mme VIRGINIE COUSINEAU :**

Bien, écoutez, c'est certain que nous, on doit s'assurer... on doit mesurer la situation. Donc, là, c'est certain qu'on comprend que c'est dérangent. Qu'est-ce qu'on peut faire? On est train de le regarder. Aujourd'hui, je ne peux pas aller plus loin dans ma réponse parce qu'on a besoin des faits scientifiques, et donc je vous dirais qu'on... l'engagement qu'on prend, c'est vraiment d'être proactifs, et de répondre, et de trouver des solutions.

2275

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Vous avez une seconde question?

2280

2285

**Mme ELIZABETH MCELHATTON :**

2290 Oui. La deuxième, c'est concernant la politique de verdissement, tous les arbres qui vont être... bien, qui ont été plantés depuis... Moi, je suis là depuis 2018, puis j'ai vu tout l'effort qui a été déployé pour verdir.

2295 Malheureusement, les promoteurs qui agissent pas mal en sauvages face à tous ces beaux arbres-là, il y a énormément d'arbres qui ont été arrachés, coupés, brisés. La rue Wellington entre Peel et de la Montagne, il y a une rangée complète, un bloc complet d'arbres qui... on voit les troncs. Ils sont encore au niveau de la rue. Ça tout été arraché.

2300 Est-ce qu'à un moment donné, il serait possible que la Ville tienne les promoteurs responsables des dégâts? Puis que peut-être même, quand un promoteur reçoit le *go* pour faire une construction, qu'il soit obligé de bonifier en contrepartie pour tous les dégâts qu'ils vont causer, de construction, de bonifier l'espace vert public?

2305 Pas juste sur le projet qu'ils offrent aux futurs résidents, mais aussi le long des trottoirs, parce que c'est vraiment dommage de voir des arbres qui maturaient bien carrément arrachés.

**LA PRÉSIDENTE :**

2310 Donc l'impact des constructions, des nouvelles constructions sur le verdissement et sur les arbres récemment plantés?

**Mme ELIZABETH MCELHATTON :**

2315 Oui. Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Hernandez?

**Mme ELIZABETH MCELHATTON :**

2320

Donc, c'est comme pour la belle politique, qui est honorable, une fois les arbres plantés, ils se font tellement malmener que ça annule le potentiel de ces arbres-là, dans le fond.

**LA PRÉSIDENTE :**

2325

Bien.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

2330

Oui. Oui, bonsoir madame McElhatton. Donc je répondrais à votre question en deux étapes. La première, peut-être, la stratégie de la Ville. C'est pour ça, des fois, qu'on a ce qu'on appelle les rues temporaires, là. Donc, on a un rythme de changement, de remplacement des infrastructures qui est quand même élevé dans Griffintown.

2335

Et quand vient le temps de finir le chantier, on évalue. Même dans la planification, on évalue : est-ce qu'il y a des risques qu'il y ait un projet immobilier adjacent à court ou moyen terme? Si la réponse est oui, dans une proportion quand même élevée, on va finir la rue et les aménagements du domaine public temporairement pour éviter des situations que vous dépeignez.

2340

D'autre part, dans les outils que l'on a quand on autorise les projets immobiliers, il y a ce que l'on appelle les permis d'excavation aux abords du domaine public. Donc, quand on est très proche du domaine public. Et dans ces contextes-là, on exige des dépôts pour s'assurer que tout dommage au domaine public puisse être corrigé aux frais du promoteur et de l'entrepreneur qui a effectué les travaux.

2345

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Merci, madame.

2350 **Mme ELIZABETH MCELHATTON :**

Merci.

2355 **Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

Madame la présidente, nous désirons vous aviser que personne ne s'est inscrit depuis les quinze dernières minutes.

2360 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

**Mme CAROLINE D'AUTEUIL :**

2365 Il est maintenant 20 h 21 et les registres de la salle et de la tribune téléphonique sont maintenant fermés. Il nous reste une question de la salle, et donc j'appellerais monsieur Philippe Lamarre à bien vouloir poser ses questions.

2370 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, bonsoir.

**M. PHILIPPE LAMARRE :**

2375 Bonsoir à tous. Je peux peut-être le monter un peu. O.K. Nous sommes dans un contexte de pénurie de logements à l'échelle de Montréal. Les logements de Griffintown sont de plus en plus chers et difficiles d'accès, ce qui touche particulièrement les étudiants et les jeunes travailleurs.

2380

Les règlements actuels de hauteur et de densité limitent le nombre de logements qui seront disponibles dans le quartier. Est-ce qu'on s'oriente vers une modification du règlement de densité afin d'augmenter le nombre de logements futurs dans Griffintown?

**LA PRÉSIDENTE :**

2385

Donc, est-ce qu'il y aura plus de logements dans Griffintown?

**M. PHILIPPE LAMARRE :**

2390

Oui, c'est ça. Pour garder le quartier abordable.

**LA PRÉSIDENTE :**

Bien. Monsieur Hernandez?

2395

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Bonsoir, monsieur Lamarre. Donc, peut-être dans un premier temps, effectivement, la question d'abordabilité, donc on parle des logements abordables, logements sociaux, ils sont au cœur des préoccupations de l'Arrondissement et de la Ville de Montréal.

2400

Par le passé, la manière dont on répondait à cette question-là, c'était avec des stratégies locales, donc quand on avait des projets dérogatoires, on demandait au demandeur, au promoteur, de contribuer à nos efforts de réalisation de logement social. Ces stratégies-là nous ont donné certains terrains qui nous ont permis de réaliser des logements sociaux dans le quartier Griffintown.

2405

Maintenant, la Ville a adopté un projet qu'on appelle entre nous le RMM, le règlement sur la métropole mixte, peut-être que vous connaissez déjà très bien.

2410 **M. PHILIPPE LAMARRE :**

Oui.

2415 **M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

Donc qui ont des seuils minimaux exigés. On va parler de 20 % de logement social, 20 % de logements abordables et 20 % de logements familiaux.

2420 Donc je vais répondre à votre question, ne vous inquiétez pas. Moi aussi, je suis désolé, madame la présidente, je prends l'habitude des préambules.

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2425

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

2430 Donc dans ce contexte-là, la question qui est posée, elle est ouverte. Si les citoyens nous interpellent en disant qu'on croit qu'il y a plus de logements encore qui devraient être réalisés dans Griffintown, ça va faire partie, j'ai l'impression, du rapport de l'Office.

2435 C'est des éléments qu'on prend en considération. Ce qui a été déposé comme document préliminaire, donc de discussion avec les citoyens à la Commission, ce n'est pas cet élément-là qui est entrevu. Mais on laisse, au fond, une grande confiance dans l'exercice de la Commission, donc on va attendre avec plaisir les recommandations de la Commission sur ces questions.

**LA PRÉSIDENTE :**

Bien. Vous avez une seconde question?

2440

**M. PHILIPPE LAMARRE :**

2445 Oui, bien, c'est une question qui suit. Dans l'éventualité où on déciderait de changer le nombre de logements qu'on veut à Griffintown, comment est-ce qu'on ferait, comme, l'équilibre entre l'opinion de la population à Griffintown qui semble être réticente à vouloir plus de logements, et les besoins de l'agglomération *at large*, où il en manque franchement?

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

2450 Um-hum. Je ne sais pas si j'ai une vraie bonne réponse pour vous ce soir. Je pense que c'est une question, comme tout enjeu social, qui est difficile à répondre. Donc, en tant qu'organisme public, en tant que, donc, Arrondissement, Municipalité, c'est sûr qu'on a des décisions à prendre. Donc, l'administration et les élus des différentes instances.

2455 Les décisions qui sont prises sont au bénéfice de l'ensemble des citoyens de nos milieux de vie. Donc ce soir, je ne suis pas capable de répondre à cette question-là, qui est quand même épineuse, le point d'équilibre entre les différents besoins. On pourrait ajouter d'autres éléments à cette équation-là, puis c'est une question qu'on se pose tous les jours, que nos élus se posent tous les jours.

2460 Il est où, le point d'équilibre dans l'ensemble de ces besoins-là qui sont exprimés? Le but, c'est aussi de créer des milieux de vie d'une très grande qualité, donc ça fait partie aussi de la réflexion quand on a des décisions à prendre.

2465 Donc, jusqu'où on peut aller pour répondre aux différentes priorités politiques, administratives, et préserver une de ces priorités-là, qui est la qualité de vie des milieux de nos citoyens.

**M. PHILIPPE LAMARRE :**

2470 C'est bon. Merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Il n'y a plus de questions, je crois?

2475

**Mme CLAUDINE JEAN :**

Si, moi, j'en aurais une petite encore. C'est sur la rue Olier.

2480

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous étiez inscrite?

**Mme CLAUDINE JEAN :**

2485

Oui, j'étais inscrite en deuxième.

**LA PRÉSIDENTE :**

2490

D'accord.

**Mme CLAUDINE JEAN :**

Non, non, je me suis fait ça en... Voilà.

2495

**LA PRÉSIDENTE :**

Excellent.

2500

**Mme CLAUDINE JEAN :**

2505 La question : j'habite sur la rue Olier, donc on en a parlé, pour ceux qui sont... pour ceux qui ont du mal à marcher et tout, jeudi, sur la rue Olier, s'il y a trois personnes de temps en temps, s'il y a... Et on a un immense trottoir.

2510 Il n'y a pas... Je ne comprends pas, dans un... dans un... un concept comme ça, il n'y a pas de stationnements pour les déménageurs. Il n'y a pas de stationnements pour les livreurs.

2515 Donc, est-ce que, vu que la rue Olier va être obligée de se refaire bientôt et qu'ils voulaient, nous, fermer notre garage – on ne sait pas comment on aurait pu faire pour sortir la voiture – j'aimerais savoir si la Ville considère de revoir le projet de la rue Olier sensément, avec un plus petit trottoir, parce qu'il n'y a pas foule, hein? Ce n'est pas les Champs Élysées.

2520 Et puis avoir, pour les gens qui veulent déménager, de ne pas monter sur le trottoir avec le camion. Ou pour livrer. Il y a les gens quand même qui se font livrer des choses. Avoir au moins un concept et un peu de décence vis-à-vis des livreurs.

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, comment sera réaménagée la rue Olier?

2525 **Mme CLAUDINE JEAN :**

Oui, parce qu'ils doivent le faire bientôt. Ils voulaient la fermer complètement, la rue Olier.

**LA PRÉSIDENTE :**

2530 Très bien. Très bien.

**M. MARC-ANDRÉ HERNANDEZ :**

2535

Ça serait madame Bergeron.

**LA PRÉSIDENTE :**

2540

Alors, on y va.

**Mme AMÉLIE BERGERON :**

2545

Oui, bonjour, je peux répondre à votre question. Le concept de la rue Olier qui vous a été présenté est vraiment conforme à la vision d'aménagement. Donc, encore une fois, c'est de rééquilibrer le domaine public, d'accorder plus de place aux corridors piétonniers, de faire en sorte que ça soit sécuritaire et de faire en sorte que ça soit davantage verdi.

2550

Donc, pour le moment, il n'est pas prévu de revoir le partage de la rue Olier.

**Mme CLAUDINE JEAN :**

Vous devez la refaire? Parce que c'est ce qu'on nous a dit.

2555

**Mme AMÉLIE BERGERON :**

Effectivement, elle sera en travaux prochainement.

2560

**Mme CLAUDINE JEAN :**

Alors, est-ce que les gens... est-ce que les élus pourraient une fois, au lieu de rester dans les bureaux et nous faire venir, venir s'asseoir sur la rue Olier pendant une journée et compter les gens qui fonctionnent?

2565 C'est bien beau, c'est de la théorie que vous avez, mais pas de la pratique. On a besoin de la pratique.

**LA PRÉSIDENTE :**

2570 Madame, madame, c'est un commentaire.

**Mme CLAUDINE JEAN :**

C'est un commentaire... (inaudible)...

2575

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Mais c'est une période de questions ici.

2580

**Mme CLAUDINE JEAN :**

Oui.

**Mme AMÉLIE BERGERON :**

2585

Très bien. C'est très bien noté.

**LA PRÉSIDENTE :**

2590

Merci. Merci, madame Bergeron. Alors, il n'y a plus de questions, je crois, mais mon collègue commissaire avait une question pour le conseil scolaire.

2595

**M. DENIS LECLERC :**

2600 Oui, est-ce que... Oui, mon micro est... Merci, madame la présidente. Donc pour les représentants du conseil scolaire, quel est l'échéancier actuel pour une éventuelle ouverture d'une école à Griffintown?

**M. MARC-ANDRÉ LEGAULT :**

2605 Oui, bonsoir. Bonsoir monsieur le Commissaire. Pour vous répondre, je vais commencer à aller un peu en arrière, donc en 2022. Le centre de services scolaires était toujours en recherche de terrains pour compléter son besoin scolaire dans le secteur, qui est de vingt-quatre classes.

2610 Donc, avec le projet de loi 40, il y a eu des mesures transitoires dans lesquelles le ministre s'est prévalu de son droit pour émettre une ordonnance à la Ville centre pour céder un terrain pour répondre aux besoins de vingt-quatre classes.

2615 À ce moment-là, la Ville centre a consulté le centre de service scolaire de Montréal par rapport à un site, qu'elle a ensuite proposé au ministère de l'Éducation en vertu de l'ordonnance. Et présentement, le ministère de l'Éducation analyse cette proposition, et des discussions sont à venir entre la Ville centre, le ministère de l'Éducation, le MAMH – le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – et le centre de services scolaires de Montréal.

2620 Donc, une fois que ceci est dit, donc c'est difficile d'établir un échéancier tant qu'il n'y aura pas un acte de cession de terrain ou, disons, avoir une promesse de cession de terrain à la satisfaction du ministre.

2625 Donc, sinon, pour établir l'échéancier d'une école, normalement, lorsqu'un projet est annoncé par le ministre, une entente... dans le fond, c'est une... j'essaie de retrouver le terme, là. Il y a une entente qui est faite entre le ministère de l'Éducation et le centre de services scolaires pour réaliser un projet avec l'aide financière qui a été annoncée dans un délai de trois ans.

2630 Donc, à la base, on a un délai de trois ans qui nous est octroyé pour la réalisation de l'école. Par contre, il faut prendre en considération qu'avec l'inflation qu'on a présentement et les coûts de travaux, un projet scolaire qui approcherait le seuil de cinquante millions de dollars pourrait devenir un projet majeur, donc assujéti à la directive des projets majeurs qui nécessitent des approbations du Conseil des ministres via un dossier d'opportunités et un dossier d'affaires, comme les grands projets majeurs d'hôpitaux et d'autoroutes, ainsi de suite.

2635 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc est-ce que je peux comprendre qu'il n'y a pas d'horizon pour l'instant?

2640 **M. MARC-ANDRÉ LEGAULT :**

Non.

**LA PRÉSIDENTE :**

2645 Non, il n'y en a pas?

**M. MARC-ANDRÉ LEGAULT :**

Il n'y a pas d'horizon pour le moment.

2650 **LA PRÉSIDENTE :**

Très bien. D'accord. D'accord.

2655 **M. MARC-ANDRÉ LEGAULT :**

Je fais juste informer la Commission des délais qu'on pourrait s'attendre, donc...

**LA PRÉSIDENTE :**

2660 D'accord. Um-hum. D'accord.

**M. MARC-ANDRÉ LEGAULT :**

2665 Mais tant que la question de la cession de terrain n'est pas encore réglée, c'est difficile d'établir l'année à laquelle on peut avoir une école. Mais comme les citoyens de Griffintown et aussi l'Arrondissement et la Ville centre, on a tous hâte de pouvoir annoncer cette école-là et de l'ouvrir pour le bénéfice de tous les citoyens.

**LA PRÉSIDENTE :**

2670 Merci. Alors, cette séance de questions-réponses est maintenant terminée. Je remercie les représentants de l'Arrondissement et de la Ville, et vous souligne que les informations communiquées ce soir sont déjà disponibles sur notre site ou en voie de l'être.

2675 Je rappelle qu'à partir de demain, donc le 8 juin, vous pouvez nous faire part de vos opinions. Et pour ceux qui souhaitent présenter une opinion devant les commissaires, j'ajoute les précisions suivantes.

2680 Les séances d'audition seront organisées à partir du 23 août et se dérouleront au bureau de l'OCPM. Pour prendre rendez-vous, vous devez vous inscrire avant le 17 août.

Au nom de tous les commissaires, je vous remercie de votre participation et vous souhaite une bonne fin de soirée.

2685

**AJOURNEMENT**

2690

Je, soussignée, Anne-Marie Venne, sténographe officielle n° 361317-8, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent contiennent la transcription fidèle et exacte des notes recueillies au moyen de l'enregistrement numérique, le tout hors de mon contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement.

2695

Le tout conformément à la loi.

Et j'ai signé :

  
\_\_\_\_\_

Anne-Marie Venne, s.o. n° 361317-8